

# POLICE MAGAZINE



l'histoire  
secrète de la  
bande Bonnot  
et Garnier

MAURICE CORIEM révèle, pages 8 et 9, les dessous de l'affaire Bonnot et Garnier, et notamment le nom du vrai coupable qui, ayant tiré sur l'encaisseur Cabby, ne fut pas poursuivi et est aujourd'hui couvert par la prescription. *En haut* : le garage où fut tué Bonnot ; *en bas, de gauche à droite* : Bonnot, Garnier, Valet, Soudy, Sementoff.

# A HUIS CLOS

## - Causes Salées -

### Le jeu de Pas de cœur

Connaissez-vous le jeu de l'as de cœur ? Peut-être, si vous fréquentez Marseille, son vieux port grouillant de monde sous un ciel radieux, tout vibrant de lumière comme un ciel italien ; il faut avoir, dans la forte senteur marine des oursons, des moules et des coquillages de toutes sortes, rencontré sur la Canebière un ami qui vous murmure : — Tê ! tu viens « avé » moi à l'as de cœur ?

« L'as de cœur » est à Marseille le surnom qu'on donne — ou plutôt qu'on donnait, car l'établissement a disparu — à une maison qui... à une maison que... enfin vous comprenez ?

Or donc, un enfant de l'antique Phocée et un jockey parisien que l'âge et le poids avaient contraint à quitter la casaque bigarrée s'étaient, il y a quelque cinq ans, unis pour ouvrir une de ces maisons, mais ils voulurent faire du nouveau et eurent une inspiration qu'ils qualifièrent de géniale : ils imaginèrent le jeu de l'as de cœur, lequel s'organisait de la façon suivante.

Lorsque six clients étaient réunis dans l'établissement, ils se plaçaient autour d'une table, après avoir versé, au préalable, une somme de cinq francs chacun dans une « cagnotte », dont le montant était acquis à la direction.

Le patron, solennel, distribuait les cartes : — Attention, disait-il, qui a l'as de cœur ?

Avec impatience, chacun examinait son jeu... celui qui y trouvait l'as de cœur avait le droit de « consommer » pour rien, autant de fois qu'il le désirait.

Et la « consommation » était particulièrement appétissante, puisqu'elle comportait six mineurs de quinze à seize ans sur les douze pensionnaires de l'établissement.

En peu de temps, la maison de « l'as de cœur » devint célèbre :

— Té... des pitchounettes de quinze ans... quelle affaire !

— Cours à l'as de cœur... tu m'en diras des nouvelles !

Mais la renommée des « pitchounettes » arriva jusqu'à la police, et ce fut la débâcle : la maison fut fermée et ses tenanciers renvoyés devant le tribunal correctionnel marseillais pour excitation de mineurs à la débauche :

— A Marseille, déclara, péremptoire, le patron, des filles de quinze ans sont peut-être des mineurs au figuré... mais pas au propre !

— Expliquez-vous ! insista le président à qui cette métaphore semblait obscure.

Le prévenu ne se fit pas prier :

— Voici, dans le Nord, à Paris par exemple (pour les méridionaux la capitale est souvent le Nord) les « demoiselles » ne mûrissent (sic) qu'après la vingtième année. Chez nous, les filles sont « à point » (sic) dès treize ans... aussi ne peut-on les considérer comme des mineurs !

— Bien sûr ! approuva l'ancien jockey qui jusqu'alors n'avait rien dit, d'ailleurs ce qui faisait la juste renommée de l'as de cœur... c'étaient justement ces petites... !

Le président eut un mot pour qualifier la double et imprévue opinion de ces messieurs.

— Tout cela, conclut-il, c'est de la psychologie de maison Philibert... !

Et le patron de répliquer poliment.

— Je ne m'appelle pas Philibert, monsieur le président, mais Marius !

Le président ne crut pas devoir expliquer au dénommé Marius son allusion à l'œuvre célèbre de Jean Lorrain :

— Ce qui aggrave votre cas, ajouta-t-il, c'est que deux de ces mineurs étaient pures en arrivant dans votre maison.

L'ancien jockey bondit :

— Pures... pures... mais voyons, monsieur le président, vous savez bien que la pureté ne court plus les rues.

— Tout de même, n'exagérons rien, en admettant la précocité des méridionales : elles ne sont pas déflorées en venant au monde !

Le patron eut ce mot.

— Si... presque tout de suite !

Sans tenir compte de cette exagération toute marseillaise, le tribunal condamna les deux hommes à six mois de prison chacun et ordonna la fermeture définitive de « l'as de cœur ».

— Quel malheur, fit l'ex-jockey, se souvenant d'une expression hippique, une maison qui avait une telle performance ! Son associé le consola.

— Calme-toi, lui murmura-t-il, nous irons en ouvrir une à Paris... on est mieux qu'à Marseille... l'as de cœur connaîtra encore de beaux jours.

Didier-Renaud.

### Un mari complaisant ne peut être un mari trompé.

M. et Mme X... vivaient en harmonie depuis dix ans, pourquoi la discorde s'installa-t-elle à leur foyer la onzième année ? Mystère de l'existence conjugale :

— Tu as des maîtresses ! répétait sans cesse la femme.

— Oui, mais toi, tu as des amants ! rétorquait le mari.

— Evidemment... d'ailleurs, tu ne l'as jamais ignoré !

— Oui... et je m'en moquais... à présent, je ne m'en moque plus, je suis las d'être un mari trompé : divorçons.

— Divorçons !

Et la huitième chambre du tribunal était, l'autre jour, appelée à statuer sur cette double et paradoxale demande en divorce : le mari le réclamait parce qu'il prouvait que sa femme avait eu plusieurs amants, dont il versait les lettres au dossier ; la femme, par demande reconventionnelle, le réclamait également — mais à son profit — parce qu'elle prétendait que, si elle avait trompé son mari, ce qu'elle ne contestait pas, elle l'avait fait avec son autorisation.

A l'appui de ses dires, l'épouse produisait une lettre que lui avait écrite son mari et dans laquelle il disait notamment :

— Ma chérie, pour te prouver combien je suis un homme moderne — car il est bien fini, à mon avis, le temps du mari unique, propriétaire de la femme — je t'envoie le document dont nous avions parlé :

Et ce document était ainsi rédigé :

*Je soussigné, Paul X..., déclare laisser à la dame Jeanne X..., mon épouse, entière liberté, aussi bien dans sa conduite actuelle que dans ses actes futurs ; j'ajoute que, si elle nous prenait un jour le désir de nous séparer, les délits et les constats d'adultère qui pourraient être relevés contre elle dans une instance en divorce ne seraient nullement valables.*

La huitième chambre, après plaidoirie de M<sup>es</sup> Robert Chochon et Mourier, rendit un jugement capable d'inspirer quelque émule de Courtelaine :

« Attendu, dit-il, que l'adultère est, par définition, la violation de la foi conjugale, mais qu'il ne saurait y avoir violation lorsqu'il y a connivence du conjoint intéressé ;

« Attendu que s'il est établi et non contesté que la femme a eu des amants pendant la durée du mariage, il résulte du dossier que le mari, au courant de la situation, la tolérait et même la trouvait à son goût. »

Et le tribunal, à l'appui de cette assertion, donnait la copie d'une lettre adressée par ce bizarre époux à un sien ami, amant de sa femme auquel il écrivait :

« Reste avec Jeanne, sois gentil, tendre et affectueux pour elle, sers-la bien, aime-la et bonne chance ! »

Sans doute pudiques, les juges n'ont-ils pas voulu noter dans leur jugement les conseils amoureux que ce bon mari donnait à l'amant de sa femme sur les mille et une manières de conserver une maîtresse, et ils se sont contentés d'ajouter que l'état d'esprit du sieur X... dénotant une indifférence injurieuse vis-à-vis de sa femme, il était logique et normal d'accorder le divorce à celle-ci, puisqu'un mari complaisant ne peut être considéré comme un mari trompé.

En conséquence, le tribunal, après avoir critiqué sévèrement, comme il se doit, la conduite du mari complaisant, lui a imputé tous les torts et a prononcé le divorce au bénéfice de la femme.

Didier-Renaud.

### La « teigne ».

L'existence de certains êtres sur la zone, ce pays que régit la loi naturelle, envers et contre tout système social, la loi de la jungle en quelque sorte, donne parfois lieu à de bien curieuses découvertes.

La femme — mais peut-on appeler ce monstre une femme ? — qui comparait en correctionnelle pour outrages aux agents, coups et blessures, délit d'ivresse, attentat à la pudeur, réalise à peu près, dans le genre féminin, ce que pouvait être Quasimodo, phénomène du sexe fort.

Imaginez si vous le pouvez un corps aux formes noyées de graisse, à la poitrine débordante et qui en arrive à se confondre en une ligne indéfinissable avec un ventre d'hydropique. Des membres déformés par de l'éléphantiasis, sans jointures apparentes et, au-dessus de cette masse gélatineuse couverte de haillons, la tête ignoble d'une gorgone alcoolique, yeux cernés de poches

lourdes d'un liquide suintant, chevelure d'un coloris sans nom, absence totale de sourcils et de cils mangés par des lupus, bouche édentée, au-dessus d'un cou orné de ce goître qui rend pénible à voir certains oiseaux aquatiques.

La malheureuse se traîne à l'aide de béquilles ; ses pieds sont chaussés de linges retenus par des ficelles et du fil de fer.

Telle, Madeleine Bouchot exerce la profession qu'elle avoue, en ricanant d'ailleurs, de femme de noce.

— Vous avez causé du scandale dans le café tenu par les époux Grandillac, sente des Vertus, au Grand Montrouge, énonce le président, penché sur le dossier faute de pouvoir contempler cette informe créature.

« Vous y étiez en compagnie de deux misérables individus de votre espèce... Ils sont aujourd'hui au dépôt de mendicité de Nanterre, l'un étant cul de jatte et l'autre manchot des deux bras, incapables de travailler... »

La femme Bouchot se redresse, hurlante :

— C'est des feignants !... ils voulaient vivre à mes croûtes... Des feignants que j'avais dis... S'ils voulaient s'en donner la peine, y f'raient des mille et des cents, ces deux gonzes-là... »

— Taisez-vous ! N'aggravez pas votre affaire, elle n'est déjà pas si belle !

Bavant sa rage, le monstre se rassoit, non sans plaquer une de ses béquilles sur l'épaule de son voisin de box, un petit jeune homme pâle qui pousse un cri de douleur.

— Eh ben quoi ! l'aztèque ! l'en as pris un coup !... Dirait-on pas que j'ai mis la tripe au soleil ! Eh ! graine de micheton !

La salle irait à pleine gorge si le sentiment d'horreur inspiré par cette mégère n'éteignait les gosiers jusqu'au malaise.

Dans le calme revenu, le président poursuit :

— Je vois que le surnom de « La Teigne » qui vous est attribué par vos pairs... »

— Mes pères ?... Dites donc que ma mère n'était qu'une p... comme moi, eh ! mal élevé !

Les gardes cette fois doivent intervenir pour rappeler la Bouchot aux convenances.

Elle les traite aussitôt de tous les noms que sa vaste et crapuleuse imagination lui inspire, mais se décide enfin au silence sur une violente mise en demeure du président.

Celui-ci retrace en quelques mots les faits dont elle est l'héroïne :

— Après avoir bu au point de perdre la notion des choses, vous avez manifesté l'intention d'emmener un paisible consommateur, le sieur P..., avec vous, dans la cabane où vous demeurez, sous le prétexte

— je cite le rapport de police — qu'il avait une gueugueule qui vous revenait.

— J'm'en souviens seulement plus... de c'frère-là !... ronchonne Madeleine.

— Devant le refus... assez naturel de P..., vous êtes entrée dans une fureur inadmissible, vous avez brisé verres et bouteilles, menacé les personnes présentes de leur « bouffer les foies », et vos deux compagnons, malgré leurs infirmités, ont essayé de vous apaiser, mais sans succès. On a dû avoir recours aux agents, et alors, ça a été

une nouvelle comédie. Vous avez commencé par les injurier... »

— C'est pas vrai ! je leur ai seulement crié tout doucement qu'ils me couraient sur la patate et qu'ils n'avaient pas à se mêler de mes oignons... »

— Nous nous en rapportons à vous pour être fixés sur les expressions que vous avez employées... Quoi qu'il en soit, comme ils voulaient vous faire sortir, vous vous êtes brutalement dégaîcée et, retroussant votre jupe, vous leur avez exhibé ce qu'il convient de tenir caché.

— Si vous croyez que ça les a vesqués, ils se marraient à s'en faire claquer le ceinturon.

— Cela n'avait pourtant rien de risible... ni d'agréable à voir... Enfin, vous reconnaissez le fait.

— Je r'connais rien du tout. C'est des menteurs, vos flics, et puis des v... »

— Fille Bouchot, je vous répète une dernière fois de modérer vos paroles... Bref, vous avez fait de la résistance et, au cours de la véritable lutte qu'ils ont dû soutenir contre la furie que vous étiez, l'agent Carrus a été mordu cruellement à l'index et au poignet.

— Tout ça c'est des menteries, que j'veus dis ! halète la prévenue qui cherche encore à se remettre debout, comme si elle eût voulu enjamber la paroi du banc d'infamie pour se faire entendre de plus près.

Mais les poignes robustes de la garde la ramènent à sa place.

Les témoins, pour la plupart de la police, confirment l'exposé du président. Ils ajoutent que la terrible femme exerçait sa coupable industrie dans des conditions à faire frémir les esprits les plus cuirassés de scepticisme.

Chose curieuse, Madeleine Bouchot n'est pas en carte. On se demande quel prodigieux hasard a permis cette omission.

Et, si l'on suppose que des centaines de malheureux ont successivement défilé dans son taudis, parfois même en attendant à sa porte, ou même auprès du grabat où elle livrait, moyennant quelques francs, quelques sous, un verre de rhum ou une certaine quantité de nourriture, le plaisir offert par cette monstruosité humaine, on peut se demander avec effroi quels terribles germes de maladies ignobles elle a pu répandre, et combien en ont été les victimes.

La zone a ses lois et garde les siens à l'abri des incursions des civilisés.

Il a fallu des circonstances spéciales pour que Madeleine Bouchot fût livrée à la justice. Trop loin de sa bauge, elle a effrayé les tenanciers de l'estaminet, peu à la page, ignorants des mœurs d'alentour, nouveaux venus sans doute. Dans son « bled », elle n'eût trouvé personne pour appeler les agents.

Car, pas plus qu'elle n'est en carte, la Bouchot est vierge... de toute condamnation antérieure.

Mais le tribunal comble cette lacune en lui octroyant six mois de prison et cent francs d'amende.

Il est probable qu'elle sera soignée à l'abri de la liberté... la Teigne !... »

J. C.

## JUSTICE CHINOISE



On ne badine pas, au pays jaune, avec les maris qui ont la main trop leste. Si l'un d'eux se permet de battre sa femme, celle-ci n'a qu'à aller se plaindre aux autorités de sa ville ou de son village. On empoigne incontinent notre brutal et, après un jugement sommaire, on lui applique la punition prévue en pareil cas, à savoir une bonne dégelée de coups de bâton sur la partie la

plus charnue de sa personne. Et qui plus est : l'exécution se fait en public ; afin de donner à réfléchir aux autres maris qui pourraient être tentés d'agir, chez eux, de façon un peu rude.

Ne serait-ce pas en Chine — ce serait, ma foi ! à le croire ! — qu'est né le proverbe fameux : « Il ne faut pas battre une femme, même avec une fleur ».

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX<sup>e</sup>)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

# Voulez-vous être Fils de Prince? ou de Milliardaire?

Non, monsieur, non... Nous ne faisons pas ces affaires-là. Nous recherchons les héritiers. Nous ne recherchons pas les héritages.

— Et pour les titres nobiliaires?  
— C'est une autre affaire. Nous pouvons faire des démarches.  
— Quelles démarches? Etes-vous sûr de réussir?

Le grand généalogiste me regarde derrière ses savantes lunettes.

La maison qu'il dirige a des succursales dans toute l'Europe et dans le monde entier. Elle occupe, dans une grande voie paisible de la rive gauche, la moitié d'un vaste immeuble. Ce ne sont que couloirs feutrés, bureaux discrets. Telle est du moins la partie réservée au public. Derrière le décor, ce sont les archives, riches de casiers, de cartonnages et de fiches.

L'enquête qui m'a conduit ici répond à cette curiosité. Comment peut-on devenir l'héritier d'un beau titre? Et mieux encore, dans nos temps pratiques, comment peut-on devenir l'héritier d'une belle succession?

## Une étude de généalogie.

Souvent la presse nous enseigne les coupables exploits d'escrocs astucieux qui, se faisant passer pour princes présents ou pour futurs millionnaires, dupent d'abondantes victimes.

Les titres de prétendant à un écu héraldique ou à des écus plus réalistes encore peuvent-ils s'acquérir chez les généalogistes?

Je sais déjà, évidemment, l'essentiel de l'industrie généalogiste. Des publicités discrètes, des circulaires personnelles, ou bien tout simplement une plaque extérieure à un immeuble, nous enseignent qu'un généalogiste recherche les titres héraldiques et les héritiers présomptifs. L'établissement où j'ai porté mes premières sollicitations est fort honorable. Il jouit d'ailleurs d'une forte renommée. J'y suis venu pour savoir si une fausse qualité pouvait être accordée, avec un sceau d'authenticité apparente, aux aventuriers en mal de fâcheux exploits.

— Si vous désirez, monsieur, un titre nobiliaire, nous pouvons faire les recherches généalogiques dans les archives de votre famille ou de votre pays.

— Monsieur, je paierai ce qu'il faudra, mais je veux un titre nobiliaire!

— La question que je pose sur ce ton tout exprès pour étudier la réaction de mon interlocuteur ne trouble point son front généalogique.

Sans doute il en a entendu bien d'autres. Ou plutôt, cette phrase même, que je crois audacieuse, il a dû l'entendre déjà bien des fois.

De grands seigneurs ont trouvé leur blason historique à l'ombre des cloches d'un hameau.



Au-dessus : Vassili ressemblait à ces seigneurs chamarrés qu'on ne trouve plus que dans les Cours ou au cinéma.

A droite : Le beau prince des palaces a pour résidence d'été la prison de Toulon.

— Nous rechercherons... Les honoraires que vous engagerez devront seulement représenter les frais de ces recherches. Je ne peux pas, en conscience, vous en promettre davantage.

Je salue cette rigidité de principe et me promets de continuer mon enquête parmi les quelques centaines de généalogistes de la région parisienne.

Au surplus, la conversation est devenue difficile à soutenir. Et je me penche un peu confus sur une fiche qui vient de m'être tendue. J'y dois inscrire tout mon identité, celle de mon père, de ma mère, de mes aïeux aussi loin qu'il m'est possible de remonter, avec, en surplus, les indications de temps et lieux.

Je lis qu'un dépôt d'honoraires peut être exigé à la remise de la fiche. Je la plie soigneusement en quatre et la glisse dans ma poche en affirmant que je la remplirai consciencieusement chez moi, avec tous les détails. C'est plausible. Le généalogiste me salue et me reconduit.

Ce n'est pas encore ici que les escrocs peuvent acquérir un faux titre.

Ce n'est pas ici, mais, hélas, c'est ailleurs.

## Un démarcheur généalogiste.

Ce monsieur porte une moustache longue et effilée, pareille à celle qui ornait la distinction des diplomates d'autrefois. Son visage solennel, au nez aquilin, repose sur un haut col à la mode de 1900. En outre, il est vêtu d'une jaquette, ses gants gris sont à baguettes noires, et son langage est mesuré. Sa carte de visite porte approximativement ce nom : *Désiré Dupont*.

M. Désiré Dupont, qui a l'air d'un ambassadeur, en est effectivement un. Ce diplomate est chargé par un bureau généalogiste d'offrir aux particuliers des titres nobiliaires à des prix de crise. Et dame! si l'on veut, en outre, une promesse d'héritage, il n'est pas du tout impossible de l'obtenir en y mettant de part et d'autre un peu de bonne volonté.

Ce qui étonne le plus chez M. Désiré Dupont, ce n'est point tant son métier que la roture de son nom. Comment diable avec cette

figure-là, et surtout avec cette profession, n'est-il point duc, marquis ou pour le moins baron? N'importe.

Les hasards de la vie plus que les raisons de cette enquête m'ont permis de pénétrer assez familièrement dans la vie de M. Désiré Dupont, démarcheur généalogiste.

— Quels sont vos clients?  
— D'abord, ils sont de plus en plus rares, m'avoue-t-il avec un sourire navré. Les titres nobiliaires perdent chaque jour de leur valeur, sans compter que beaucoup de gens se les accordent délibérément sans passer par notre intermédiaire. Quant à ceux qui désirent légitimer leur ambition, ce sont, par cela même, d'honnêtes gens. D'aucuns sont convaincus qu'ils ont dans leur lignée des aïeux ennoblis. D'autres désirent tout simplement porter un titre aussi vrai qu'il est possible. Ce ne sont pas toujours des gens riches. Je dirais plutôt que ce sont des romantiques attardés.

— Et quant aux autres?

— Quant aux autres, évidemment, il y a parmi eux un certain nombre de « faiseurs », ainsi que l'on dit aujourd'hui. Pouvant démontrer la légitimité de leur titre nobiliaire, ils en tireront évidemment profit. Qu'y pouvons-nous?

## La chasse aux titres nobiliaires.

Je demande encore à M. Désiré Dupont :

— Comment devient-on noble? J'entends comment pouvez-vous découvrir la noblesse présumée d'un monsieur dont la roture est certaine?

— Par les recherches. Nous obtenons l'autorisation municipale de faire des fouilles dans les archives de l'état civil. Il est assez fréquent qu'en remontant l'arbre généalogique d'un monsieur qui s'appelle Durand ou qui s'appelle Martin, on finisse par découvrir un de ses parents dont le nom fut écrit avec l'adjonction d'une particule. C'est presque toujours une erreur de copiste. En effet, voici quelques siècles...

— Vous remontez si loin?

— Aussi loin que possible. Plus nous remontons haut, plus nous avons de chance de découvertes. Autrefois donc, pour distinguer les manants qui portaient souvent le même nom dans le même village on désignait, à la suite de leur patronyme, le nom d'une terre ou la nature de son emplacement. De là tant de Du Val, de De la Rivière, de De l'Île,

etc. Et voilà un noble de plus... Il est de grands seigneurs qui ont trouvé leur blason historique à l'ombre du clocher d'un hameau.

Et M. Désiré Dupont — qui, par pure modestie sans doute, n'est pas Du Pont — sourit sous sa fine moustache.

— Quand nous ne découvrons rien dans les mairies, nous cherchons dans les archives des officiers ministériels. Là, nous trouvons toujours quelque chose. C'est une question, de pourboire à quelque clerc. Le client, toujours enchanté, n'y regarde pas de si près.

J'ai parcouru, après les confidences de mon démarcheur spécial, quelques études généalogistes de la capitale. C'étaient leurs clients qui m'intéressaient. Quelle surprise! Ce petit gros monsieur, au costume fatigué, à la barbe incertaine et à l'ongle dédaigné, est amoureux d'un tortil. Faudra-t-il, pour lui, faire la cueillette ou le maraudage des fruits de l'arbre généalogique?

## La chasse aux héritiers.

Mais ce vieux monsieur à barbiche d'un autre âge, honoré de la rondelle violette de l'Instruction publique, est le descendant d'une célèbre gambilleuse à qui ses frasques amoureuses rapportèrent un million tombé après sa mort en déshérence. L'austère vieux monsieur revendique les ressources de la galanterie.

Si les amateurs de parchemins propres aux chevaliers des croisades se font rares, les candidats aux successions dorées sont évidemment plus fréquents. Presque toujours, quand un escroc recommence le coup classique de la fausse succession, il appuie sa prétention profitable sur des pièces d'apparence authentique. Ne peut-il les chercher et saurait-il les découvrir dans des agences complaisantes? J'ai voulu le tenter.

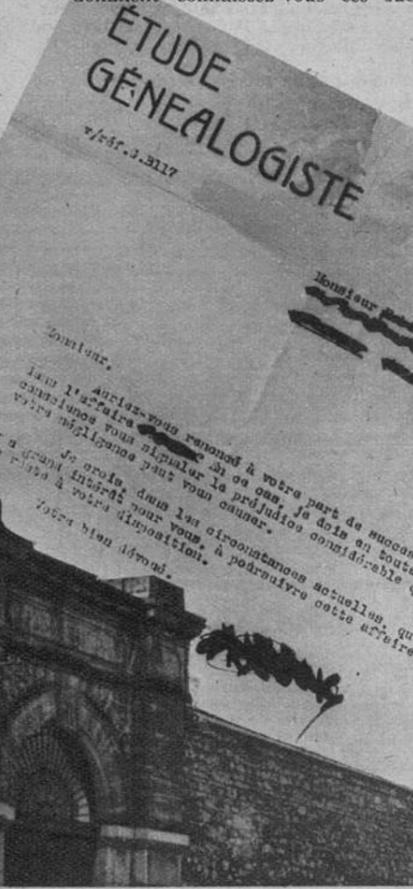
Près des rives de la Seine, dans un appartement confortable, où le bureau directorial est flanqué d'études peuplées de clercs diligents, le fondé de pouvoirs m'a dit :

— Vous vous trompez de porte, monsieur. Ici nous ne cherchons pas les héritages, nous cherchons les héritiers.

— Je ne comprends pas.

— C'est simple. Quand une succession est en déshérence, c'est-à-dire lorsque les héritiers de cette succession ont disparu, nous nous chargeons de les retrouver.

— Comment connaissez-vous ces suc-



cessions dont les héritiers ont disparu ?  
— De plusieurs façons. Toutes très simples. Les notaires s'adressent naturellement à nous. En outre, le *Journal Officiel* lui-même publie périodiquement les noms et les dernières adresses connues d'héritiers dont les parents sont défunts. A nous de remonter leur piste et de les retrouver. Ce que vous me demandez ne me paraît pas être tout à fait la même chose.

Ce que j'ai demandé, en effet, est assez délicat, mais tout à fait dans la ligne de mon enquête. Voici l'affaire :

J'ai prétendu me croire quelque droit à une succession américaine et milliardaire. Est-il possible, ai-je demandé, de soutenir mon droit, de le reconnaître, ou tout au moins de le rechercher ?

Le fondé de pouvoir de l'agence n'y a mis aucun empressement. Et même il semble porter une répugnance visible à seconder mon dessein.

Si ce clerc principal, froid, mais correct, osait m'exprimer toute sa pensée, je sais bien ce qu'il me dirait : « Je flaire en vous l'aventurier. Nous ne voulons et ne pouvons pas seconder la machination que nous devinons. »

Plus poliment et avec un geste vague, il me conseille de m'adresser ailleurs.

Ce n'est pas difficile. Une agence intitulée *généalogique* affirme qu'elle trouve tout, qu'elle découvre tout. Pourquoi diable n'irait-elle pas me découvrir quelque part un aïeul opulent et opportunément décédé ?

A côté des très honorables agences qui ont pignon sur rue et mention dans le bottin, il est d'autres officines.

Devant une gare de banlieue toute proche de Paris, une affiche de toile bleue annonce en lettres blanches : *Etude généalogique*. Une main est peinte avec sa manchette. Et l'index dirige le curieux vers des panneaux au-dessus d'une porte basse. C'est là.

Mon ami Désiré Dupont m'a recommandé à M. N... M. N... m'attend, dans un bureau étroit, au fond de quoi il est tapi. Je lui explique mon affaire.

Je désire une pièce de lui, une lettre qui puisse reconnaître, autant qu'il est possible, les droits que j'estime certains sur une succession déshérente ouverte dans le Périgord.

La succession est de six millions. Elle est réelle. Je ne saurais — hélas ! — à aucun titre, prétendre appartenir à la famille descendante.

M. N... plisse un visage plein de finesse et m'expose avec une alerte abondance la théorie de la déshérence. Elle n'est pas sans intérêt.

Le nombre de successions ouvertes et qui ne peuvent être closes par l'envoi en possession, c'est-à-dire de la remise de l'héritage aux héritiers, est considérable. On en compte chaque année plusieurs centaines, de valeurs fort différentes. Si, cependant, on les additionnait, on trouverait actuellement que quelques milliards sans maître sont convoités par l'Etat, faute de découvrir leurs titulaires véritables.

Ne serait-il point possible, demandai-je, de forger des pièces d'apparence authentique qui permettraient de toucher ce galle ?

Le visage de M. N... se plisse de plus en plus.

— C'est difficile, mais c'est possible. Ça s'est fait déjà. Et vous pouvez m'en croire, ceci se fait plus souvent qu'on ne croit. Il y faut quelquefois une complicité d'employé d'état civil. Pas nécessairement en France. Mais à l'étranger. Par exemple aux colonies.

Seulement, M. N... me répète en hochant sa tête avec une gravité où je lis quelques regrets :

— C'est difficile, très difficile...  
Je feins un sourire embarrassé pour l'assurer que je ne tente pas de si hauts desseins. Si seulement je pouvais appuyer ma prétention de quelque papier d'apparence administrative ?...

Tout d'abord, M. N... secoue la tête. C'est une manière de dire non. Mais il ne met pas dans sa dénégation une conviction bien farouche. Avec un haussement d'épaules, il me laisse entendre qu'on pourrait voir.

— A quel titre êtes-vous parent du défunt ?  
J'expose que ma parenté est assez lointaine. Je cite une généalogie fantaisiste, dubitative et approximative. Je ne tente point de le convaincre. Ce que je désire, c'est une recherche.

— Une recherche... comment dirais-je ?...  
— Complaisante ?  
Il a dit le mot avec quelque ironie impertinente. Je réponds nettement :

## L'IVROGNERIE

**Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. C'est ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à :**  
Remèdes WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (188 B.L.) Londres W1.

— C'est ça.  
M. N... m'indique que mille francs de provision d'honoraires lui suffiront, pour commencer...

### La chasse aux dupes.

J'ai demandé à réfléchir. Huit jours après, j'ai réfléchi. M. N... tient à ma disposition un modèle de lettre. Sous le sceau de son étude généalogiste, il m'informe que mes prétentions, d'après les premiers renseignements recueillis, pourraient être justifiées. Mais il s'agit de les poursuivre.

— Avec ceci, me dit-il, il ne vous est pas impossible de vous procurer un appui financier qui permettra des recherches plus complètes.

L'affaire est faite. Elle est bien claire. M. N... accepte d'être mon complice pour duper un commanditaire. Il ne me le dit pas. Mais j'ai surpris son industrie.

Si je lui présentais demain le monsieur riche et crédule tout prêt à monnayer les frais de son enquête sur l'espérance aléatoire d'une part sur les millions du Périgord, M. N... plisserait son fin visage de mille rides aimables et, sans se compromettre, affirmerait les plus alléchantes espérances.

Malheureusement — heureusement, plutôt — je ne suis qu'un reporter à l'étude de la faune des aventuriers. L'expérience me suffit.

Elle est concluante.

### Faux héritiers, faux princes.

M. N... a été, voici quatre années, le héros d'une affaire déjà oubliée.

Un homme s'en souvient cependant, devant qui les portes de la prison de Fresnes viennent de s'ouvrir.

R... G... s'était prétendu l'héritier d'un lord anglais mort à Calcutta. M. N... avait fait les recherches les plus apparemment minutieuses. Il avait armé R. G... d'un dossier assez convaincant pour qu'un avoué d'un département limitrophe de la Seine ait fait engager une procédure et perdu quelques centaines de mille francs. Par ailleurs, R. G... avait intéressé tout un groupe d'actionnaires. Il avait mis sa prétention en société. Le capital social versé par des prêteurs abusés montait à près d'un million.

M. N..., qui avait bénéficié du partage, fut poursuivi. Il bénéficia d'un non-lieu. Il a repris avec une prudence accrue ses études généalogiques.

Mais comment reconnaître dans cet homme aux tempes blanches, serré dans un paletot gris périmé, le brillant neveu putatif d'un lord richissime ?

Désiré Dupont a voulu me le présenter à titre documentaire.

— La victime, monsieur, dans toute cette histoire-là, m'expose le lamentable libéré, la vraie victime, c'est moi...

Je sais que M. N... généalogiste mène sa vie confortable. Le prisonnier de Fresnes a peut-être dit vrai.

On vient d'arrêter un faux prince intronisé par des recherches généalogiques dans des titres nobiliaires contestables. Sur toute la Riviera, Vassili K... faisait étinceler ses bagues et sa couronne. Il ressemblait tout à fait à ces seigneurs chamarrés qu'on ne trouve plus que dans les cours ou au cinéma. A la faveur de ses bijoux et de ses parchemins, également faux, il a inspiré une confiance exagérée à des hôteliers de palaces, à des prêteurs sur gages, et surtout à une dame fort riche qu'il a notablement dépeuplée.

Le beau prince des Palaces a pour résidence d'été la prison de Toulon.

J'ai reçu une lettre de M. N... Une lettre de quelques lignes, négligemment tapée à la machine, mais qui, dans sa brièveté significative, mérite d'être la conclusion de cette enquête :

ÉTUDE GÉNÉALOGISTE.  
Monsieur,  
Auriez-vous renoncé à votre part de succession dans l'affaire T... ? En ce cas, je dois en toute conscience vous signaler le préjudice considérable que votre négligence peut vous causer. Je crois, dans les circonstances actuelles, qu'il y a grand intérêt pour vous à poursuivre cette affaire. Je reste à votre disposition.

Votre bien dévoué,  
N...

M. N..., généalogiste, veut sans doute monter une nouvelle société.

Avis aux amateurs.  
Voulez-vous être fils de prince ? Voulez-vous être fils de millionnaire ?  
Voulez-vous être aussi pensionnaire de la prison de Fresnes ?

S'adresser en toute confiance à M. N..., généalogiste.  
MARCEL CHABERT.

## LA SEMAINE PROCHAINE : LE CAPITAINE FROGÉ

## EST-IL INNOCENT ?

Un autre est-il coupable ?

# On accuse, on plaide, on juge...

## L'insoumis est une insoumise.

Un beau matin de mai 1907, à Sallaumines, dans le Nord, un certain M. Sevin arriva à la mairie pour y déclarer la naissance d'un enfant prénommé Aimable ; l'employé de l'état civil, sans demander de plus amples renseignements, plaça le nouveau-né dans le sexe masculin.

Vingt ans passèrent, le conscrit Aimable Sevin ne se présenta pas à l'appel de sa classe, le conseil de révision le déclara « bon absent » et il fut désigné pour l'infanterie coloniale.

Puis les gendarmes se mirent à la recherche de l'insoumis ; de Sallaumines on les envoya à Noyelles-sous-Lens.

— Nous recherchons Aimable Sevin, dit Pandore à une jeune femme qui, à l'adresse indiquée, soignait ses petits enfants.

— C'est moi, dit-elle.  
— Ce n'est pas possible, répliqua l'autorité, Aimable Sevin est un homme et, de plus insoumis.

— Aimable Sevin, c'est moi qui suis mariée, devenue M<sup>me</sup> Devallez et... mère de famille ! Les gendarmes dressèrent procès-verbal et s'en furent pour revenir six mois après :

— Je n'ai pas changé de sexe, fit la jeune femme, je suis toujours M<sup>me</sup> Devallez, née Aimable Sevin.

— Aimable est un nom masculin ! déclara un gendarme.

— Possible, conclut paisiblement « l'insoumise », mais c'est ainsi !  
Plusieurs années s'écoulèrent encore et M<sup>me</sup> Devallez reçut à maintes reprises la visite des gendarmes qui lui intimèrent, par ordre de l'autorité judiciaire, de se « faire déclarer femme ».

— Un procès ? dit-elle, à quoi bon ? cela ne me gêne pas que l'on me considère sur l'état civil comme un homme.

Et la jeune femme continue à soigner ses enfants en attendant l'instance judiciaire qui fera rectifier son état civil.

Quelle comédie Courteline aurait tirée de cette histoire !

## Préjudice esthétique.

Devant la 14<sup>e</sup> Chambre correctionnelle comparait un chauffeur poursuivi pour avoir renversé et blessé une jeune femme, celle-ci explique elle-même sa demande :

— Monsieur le Président, dit-elle, je réclame trente mille francs de dommages-intérêts parce que la blessure que je porte au visage, du fait de cet accident, m'est plus préjudiciable qu'à toute autre femme...

— Pourquoi plus préjudiciable qu'à une autre ? demande le président.

— Parce que, réplique la blessée, avant chaque client me donnait cent francs, à présent ce n'est plus que quarante ou cinquante à cause de la cicatrice.

Le substitut se redresse, les avocats sourient, le président interroge :

— Mais je ne comprends pas ce changement de tarif... quel est donc votre métier ?  
Alors la demanderesse, doucement :  
— Je me promène sur les boulevards !  
Et avec exubérance elle continue :

— Je vais vous expliquer ce qui se passe, messieurs : un « amateur » (sic) arrive, il me regarde, demande : « ça va », je dis oui... on va à l'hôtel, on convient cent francs ; mais

après, l'homme a vu la cicatrice, alors il renâcle et ne me donne plus que la moitié ; voilà pourquoi je juge que le préjudice esthétique est plus grand pour moi que pour une autre qui « ne se promène pas ».

Néanmoins, le tribunal n'a pas accordé trente mille francs de dommages-intérêts à la demanderesse, mais cinq mille ; sans doute n'a-t-il pas pris ses arguments en considération et a-t-il pensé que le préjudice esthétique est le même pour toutes les femmes.

Mais, très haut, « la demoiselle de perdition », mécontente, s'exclama :

— Cinq mille, quand on a la figure abîmée ! j'irai en appel !  
Les conseillers à la cour voudront-ils admettre la profession spéciale de « celle qui se promène » ?

## La cinquantaine et l'oxyde de carbone.

Une dame X... qui, depuis vingt ans, habite le même appartement, où elle s'était jusqu'alors trouvée fort bien, se plaignit subitement de malaises.

— J'ai des maux de tête terribles, dit-elle. J'ai des vapeurs, ajoutait-elle, des vertiges, presque des évanouissements.

Et elle s'en fut voir un médecin qui, après l'avoir examinée, auscultée et percutée, déclara simplement :

— Vous êtes asphyxiée !  
— Asphyxiée ! s'exclama-t-elle, par quoi ?  
— Je ne sais, fit Esculape, voyez les cheminées de votre appartement !

Des spécialistes mandés examinèrent les dites cheminées et découvrirent qu'en effet, elles fonctionnaient mal et pouvaient laisser échapper des émanations d'oxyde de carbone.

La locataire assigna alors son propriétaire en vingt mille francs de dommages-intérêts, elle plaida que le propriétaire était responsable de ses cheminées ; le propriétaire répliqua qu'en somme, il était impossible de savoir si les malaises de la locataire n'avaient pas d'autre cause que les cheminées, et le tribunal civil de la Seine, après en avoir délibéré huit jours, débouta M<sup>me</sup> X... de sa demande en dommages-intérêts, en déclarant que la responsabilité de ses vertiges, vapeurs et évanouissements pouvait peut-être être imputée à... la cinquantaine.

Laissons ici la parole aux magistrats et donnons simplement leur jugement... imprévu.

« Attendu, ont-ils dit, que la dame X... fait grief à son propriétaire des violents malaises ressentis par elle et dus, estime-t-elle, aux émanations d'oxyde de carbone provenant du mauvais fonctionnement des cheminées de son appartement ;

« Mais attendu que la dame X... est âgée de cinquante-trois ans et qu'elle se trouve, de ce fait, à l'époque où chaque femme ressent des troubles plus ou moins graves, comparables aux malaises ressentis par intoxication des émanations de l'oxyde de carbone ;

« Attendu qu'en conséquence, il est impossible de conclure si la dame X... souffre des suites d'une intoxication ou simplement des malaises qui accompagnent inévitablement le retour d'âge de la cinquantaine. »

La similitude des troubles provoqués par l'oxyde de carbone et par la cinquantaine est vraiment une trouvaille !

Sylvia RISSER.

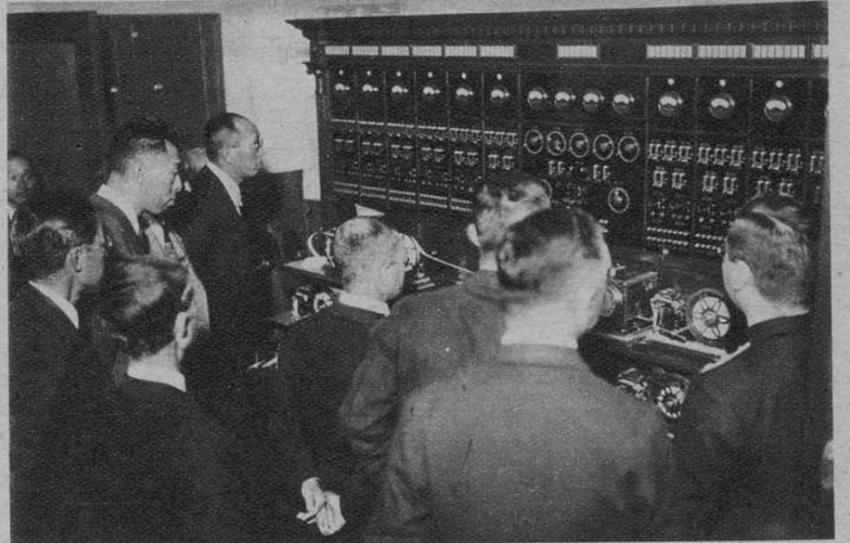
## Le dernier auxiliaire de la Police

Le Japon, qui est aussi moderne que le plus moderne des États occidentaux, s'empresse d'utiliser les derniers perfectionnements de la science pour des buts pratiques.

C'est ainsi qu'à Tokio, la police métropolitaine vient d'inaugurer une installation de T. S. F. qui lui permettra, d'un

poste central, d'alerter les postes de quartier et de recevoir en même temps, de ceux-ci, tous les renseignements susceptibles de l'aider à maintenir l'ordre.

Les membres de la Chambre haute, qui sont les sénateurs de là-bas, ont tenu à visiter cette installation et se sont beaucoup intéressés à son fonctionnement.



## Un rescapé de la Mirande.

J'étais sûr d'avoir naguère connu cet homme. Cependant je ne retrouvais plus dans sa silhouette hésitante le gars robuste qu'évoquait irrésistiblement ma mémoire. J'avais non loin de moi un pauvre diable, maigre et triste, aux yeux luisants de fièvre, et dont les doigts tremblaient en roulant une cigarette. Quel nom mettre sur le visage de ce fantôme ?

Soudain l'homme se retourna et, m'apercevant, me sourit. Je m'avançai et sans doute lut-il dans mon regard un étonnement, une interrogation, car il me murmura avant même de me tendre la main.

— Oui, c'est moi... Geogeo...

Et, comme je ne pouvais retenir un geste de surprise, il parut s'excuser :

— J'ai beaucoup changé, n'est-ce pas ? Je crois bien qu'il avait changé ! Il n'y avait pas encore une année que je l'avais vu, libéré, passer la porte du bagne. Le jour de la libération est naturellement un jour de fête et, ce jour-là, nous avions fait une belle bombe au compte du bon Geogeo. Tout d'abord, nous avions passé une partie de la nuit à jouer aux cartes ; la dernière partie d'un forçat, c'est un de ces souvenirs qu'on n'oublie pas jusqu'à la mort.

— Tout de même, répétait Geogeo à qui voulait l'entendre, je n'aurais jamais cru en voir le bout, de ces dix ans.

Et la date fatidique était venue tout de même. Georges avait bu son dernier café, il avait regardé partir la dernière corvée, il était allé au magasin pour toucher sa tenue de libéré — un pantalon et une veste de toile bleue, une paire de galoches, une chemise blanche et un chapeau de feutre. Je me rappelais que, dans ces vêtements trop grands, il avait l'air d'un guignol... Puis, ayant touché les 187 francs que lui devait l'administration pénitentiaire, il s'était présenté aux bureaux de la police générale. Là, en lui annonçant qu'il figurerait désormais dans les registres sous le matricule 16.854 :

— Vous êtes astreint, lui avait signifié le gendarme de service, à résider en Guyane durant toute votre vie ; comme vous avez dix ans d'interdiction de séjour, vous devez quitter Cayenne dans les 24 heures. Sinon... Le gendarme avait fait un geste significatif :

— Je ne suis pas encore libéré, avait riposté Geogeo en riant, et vous parlez déjà de me remettre en tôle.

Mais, comme il n'avait nullement l'intention de rester à Cayenne, cette menace lui paraissait vaine. En passant la grande porte du pénitencier, il avait fait, par plaisanterie, un solennel signe de croix.

— Et pourtant, me disait maintenant Geogeo, d'une voix lamentable, je l'ai repassée, cette porte. Le pire, c'est que je suis revenu volontairement me jeter dans la gueule du loup et que, si c'était à refaire, je serais forcé de le refaire encore.

Le soir même de ma libération, je quittai joyeusement Cayenne. J'avais depuis longtemps dressé mes plans. Les autres ont l'habitude de dépenser aussitôt leur pécule avec les négresses, en s'enivrant de tafia ; moi, j'avais l'intention de me refaire une

vie : je travaillerais, je gagnerais, j'aurais de l'argent pour organiser une évasion et, à la tête d'un billet de mille, je pourrais couler des jours paisibles au Venezuela ou aux États-Unis. Aussi avec quel enthousiasme je fuyais la ville interdite et suivais en sifflotant la route de la Mirande !

C'est à neuf kilomètres de Cayenne, en pleine brousse, que se dresse la Mirande, la plus grande des usines à sucre et à tafia que compte la colonie. La résidence des libérés y est autorisée et ce sont eux qui entretiennent les plantations de cannes et, peu à peu, défrichent et cultivent la savane. C'est vers ce rendez-vous des « tricards » que Geogeo se hâta.

Le lendemain matin, on eût pu le voir, armé d'une houe, qui s'escrimait au pied des cannes à sucre, avec un ardeur toute neuve. C'est que, tout en travaillant, il faisait des rêves d'or :

— Voilà, songeait-il, le calcul est simple. Je gagne 15 francs par jour ; comme je ne travaille pas le dimanche, cela fait un salaire moyen de 12 fr. 50. La nourriture me coûtera 8 francs ; je ne peux pas me

passer de fumer, mettons donc un franc de tabac ; j'ajoute encore, pour être bon prince, un franc pour l'imprévu. Il me reste 2 fr. 50. Ce sont donc 75 francs que, chaque mois, je pourrai normalement mettre à gauche. Dans un an je m'évade.

La perspective était si douce que Geogeo donnait de grands coups de houe comme si un travail acharné eût pu augmenter son salaire et hâter le jour de sa délivrance. Les cannes à sucre n'avaient jamais connu d'aussi beaux jours.

A l'heure fixée par l'arrêt du travail, Geogeo regagna l'usine :

— Allez sous le hangar, lui dit le directeur, vous coucherez là, à moins qu'un de vos camarades ne vous fasse une place dans sa case.

— Je préfère coucher au hangar. Je n'ai pas de hamac, mais j'en achèterai un.

Geogeo, à son retour de la cantine où il a acheté son dîner, se rend donc au hangar. Il y a foule. On bavarde. L'arrivée de Geogeo fait sensation ; lui qui sort de Saint-Laurent doit donner des nouvelles de là-bas ; on lui demande ce que sont devenus les camarades, on l'entoure, on lui fait fête. Naturellement cela ne peut se terminer que devant une tournée de tafia. Invité, Geogeo se doit de rendre la politesse et, en regagnant le dortoir, il s'aperçoit avec tristesse que, pour son premier jour de Mirande, il n'a pas économisé les 2 fr. 50 de l'évasion :

— Heureusement, se dit-il pour se consoler, heureusement, demain fini de rire.

Le lendemain, le soleil tapait comme une brute sur la tête des travailleurs et Geogeo fit, en outre, la connaissance des fourmis rouges qui, par milliers au long d'un jour, attaquent les ouvriers des plantations et les mordent si cruellement que les plus endurcis versent parfois des larmes de douleur impuissante. Il eut aussi des déboires du côté de son budget ; les denrées alimentaires étaient hors de prix ; que faire avec 12 fr. 50 dans un pays où le vin coûte 5 francs le litre, les pommes de terre 3 francs le kilo et le kilo de pain cinquante sous ? Au soir, abruti de chaleur, Georges ne put résister au plaisir d'aller siroter paisiblement, à la cantine, le traditionnel verre de tafia. Pour

Une exploitation où travaillent des forçats.



Des forçats transportent des matériaux par wagonnets que traînent des bœufs à Saint-Jean-de-Maroni.

la deuxième fois en deux jours sa paye s'est volatilisée...

Deux mois ont passé et chaque jour il en fut de même. Geogeo n'a pas un sou. Par contre, ses vêtements s'usent et la fièvre l'attaque. La fièvre, la grande ennemie des hommes blancs... A la Mirande, elle est particulièrement terrible ; pas un des travailleurs n'échappe à son atteinte maudite, en six mois elle en a tué seize. Dans son hamac, Geogeo passe ses nuits à trembler ; au matin il souffre de telles courbatures que manier la houe devient pour lui un supplice sans cesse aggravé. Pourtant il s'efforce de tenir, à cause de cet espoir tendre qui hante toujours sa cervelle de pauvre diable : un de ces jours, je trouverai le moyen d'économiser, j'aurai plus tard un billet de mille, et je préparerai une « cavale ».

Une semaine plus tard, en effet, Georges quittait la Mirande. Mais c'était pour se rendre à Cayenne et s'y faire hospitaliser.

\*\*

— Et puis, poursuit Geogeo, philosophe, un jour on m'a mis à la porte de l'hosto. Je n'étais pas encore complètement guéri, mais on avait sans doute assez de voir ma tête. J'étais en loques, je n'avais pas le sou, je ne savais pas où trouver un abri, mais, dans mon extrême misère, une seule volonté me soutenait ; ne pas retourner à la Mirande où, cette fois, la mort m'attendait.

Heureusement je me souvins qu'un de mes meilleurs camarades, qu'on dénommait je ne sais pourquoi Cirage, libéré également mais autorisé à résider en ville, habitait depuis de longs mois Cayenne. Je me mis à sa recherche et lui contai mes embarras :

— Je crois, me dit-il, qu'à Remire tu trouverais du travail dans les abattis ; il y a un nègre qui embauche. Seulement, je te préviens, il paie 8 francs et ne donne pas la nourriture ; c'est dire que tu gagneras à peine de quoi manger.

— Alors j'aime mieux rester à Cayenne.

— C'est ce que j'allais te proposer. Je pense qu'ici tu trouveras du travail, mais naturellement tu risques d'être repris. C'est un danger à courir.

— Je le courrai.

— Eh bien, tu viendras, en attendant

d'avoir découvert une place, habiter chez moi. Je te prêterai un costume, car comme ça, mon pauvre vieux, soit dit sans te vexer, tu ne paies guère de mine.

J'acceptai avec reconnaissance et, dans l'après-midi du lendemain, on pouvait me voir, nippé de neuf, parcourir les rues de Tafatown, entrant chez les commerçants et rasant les murs pour tenter d'échapper à l'œil vigilant des gendarmes... Malheureusement, je crois que ces diables-là possèdent un flair spécial. J'étais vêtu comme tout le monde et rien, semblait-il, ne me distinguait des autres passants ; et cependant le deuxième représentant de l'autorité qui me croisa, non loin du marché, me fit signe d'approcher et me demanda mon livret. Il n'y avait pas de défense possible ; en vain je tentai d'expliquer ma situation, que, malade, sortant de l'hôpital, je devais chercher à gagner quelques sous pour pouvoir quitter Cayenne ; toujours la même réponse me venait, inexorable. « A cette heure-ci vous ne devriez plus être dans la ville ». Cinq minutes plus tard, je repassai la porte du pénitencier, cette porte sur laquelle j'avais fait le signe de croix et que je comptais bien ne plus revoir.

Je voulus lui redonner courage et, le bourrant de coups de poings amicaux, je lui dis :

— Ne t'en fais donc pas, camarade. Tu sais bien que le tribunal t'acquittera.

Mais Geogeo ne sourit même pas à cette perspective.

— La belle affaire ! quand, au bout de mes quelques semaines de prévention, on me rouvrira la porte du bagne, où irai-je ? Pas à la Mirande, bien sûr ; très peu pour moi, la fièvre et les fourmis rouges. Pas davantage à Remire, où je mourrais de faim en travaillant... pour un nègre. Je resterai donc encore à Cayenne, et je serai repris. Cette fois on m'infligera de la prison. Libre à nouveau je récidiverai, par force ; et cette existence infernale durera aussi longtemps que je serai en Guyane. Tu me diras que je ferais mieux de m'évader ? Sans doute, mais avec quoi ? Ne pouvant travailler, je n'ai pas d'argent ; et sans argent pas de cavale (1).

Je quittai le triste rescapé de la Mirande sur ces paroles amères, qui résumaient, hélas ! exactement la destinée des libérés. Comme je traversais la cour, je tombai soudain au milieu d'un attroupement. Une trentaine de forçats, se poussant, se bousculant, se pressaient autour d'un homme qui, au centre du cercle, menait grand tapage. Il gesticulait et, paraissant hors de lui-même, frappait le sol de violents coups de bâton. Je reconnus Pinelli.

— Je n'en veux pas, de leur grâce, criait-il au milieu des approbations unanimes des auditeurs !

Pinelli, un vieux bagnard que, depuis vingt-six ans, a cuit et recuit le soleil de Guyane, est, depuis trois semaines, l'origine d'un singulier conflit. Étant gardien de case au camp libre, il a remarqué que les allées situées entre les bâtiments pouvaient être utilisées et, tout au long des murs, il a planté des pieds de tomates. Ces plantes alimentaires dont Pinelli escomptait une récolte succulente ont excité, on ne sait pourquoi, la colère du chef de camp de Saint-Joseph ; l'ordre a été donné d'arracher les plants de tomates. Mais, fort de ses vingt-six ans de bagne, Pinelli est de taille à se défendre ; il s'adresse au commandant

(Suite page 14.) MATRICULE 46.635.

(1) A l'époque où se place l'aventure de Geogeo, un gouverneur n'avait pas encore remis en vigueur un règlement permettant à un forçat libéré de se rendre dans un des pays voisins pour un délai renouvelable d'une année. Il y trouve des travaux moins durs et plus rémunérateurs.

Le soleil tapait comme une brute sur la tête de Geogeo.

# Berlin



L'arrivée à Berlin. La gare de la Friedrichstrasse.

J'ARRIVE d'une ville où, presque chaque nuit, des batailles rangées mettent aux prises des bandes rivales de malfaiteurs, où des fusillades éclatent aux coins des rues, où les associations de bandits sont de véritables organisations... Une ville où la police doit parfois utiliser la mitrailleuse pour vaincre les hors-la-loi... Une ville où l'on cambriole les grandes banques en plein jour, où l'on commet les crimes les plus crapuleux et les plus étranges...

Un nom vous monte aux lèvres : Chicago ? Erreur, cette ville n'est pas en Amérique, mais en Europe. Il s'agit de Berlin, que l'on peut sans aucune exagération comparer à Chicago, la trop fameuse résidence des gangsters. La révolution nationale-socialiste n'a rien changé aux habitudes de la pègre allemande. Si Adolf Hitler et Goering ont pu mater communistes et socialistes, ils n'ont point modifié et ne modifieront jamais les mœurs des bas-fonds berlinois. Les hommes du milieu se moquent des variations de régime. Ils demeureront toujours hors-la-loi, que cette loi soit marxiste, monarchiste ou fasciste. Dès l'accès au pouvoir du dictateur à croix gammée, cependant, un certain nombre de

malfaiteurs berlinois ont brusquement lâché leurs complices. Seulement, comme c'était pour s'enrôler dans les sections d'assaut hitlériennes, on peut dire, en somme, qu'ils ont simplement changé de bande... Car les sections d'assaut sont peut-être plus dangereuses encore pour la sécurité des Berlinois que les véritables organisations de banditisme. On lira plus loin les exploits sinistres du Sturm 33 (section d'assaut n° 33), surnommée à juste titre le Todessturm, ou « section de la Mort ». C'est une des plus redoutables formations nazies de la capitale allemande. Et, personnellement, j'aimerais mieux avoir affaire aux membres de l'Immertreu, association des bas-fonds, qu'à ceux du Sturm 33, section d'assaut nationale-socialiste...

Mais si Berlin, sous le règne du bel Adolf, peut disputer plus que jamais au fief d'Al Capone sa peut enviable réputation de capitale du crime, il fait songer aussi à une autre cité non moins célèbre, quoique d'une époque plus reculée : Babylone...

Les vices les plus abjects, les lieux de débauche les plus surprenants, homosexualité, basse et haute prostitution, cercles lesbiens, salons pour sadiques, maisons d'hommes, clubs de travestis, fumeries, assommoirs, cabarets excentriques, font de Berlin un centre de dépravation inouïe, unique au monde, à peine imaginable.

Berlin est-il à la fois le Chicago européen et la Babylone des temps modernes ? C'est pour essayer de le savoir que j'ai séjourné récemment sur les bords de la Sprée. R. S.

## FUSILLADE NOCTURNE

Lorsque, ce matin-là, je débarquai à la gare de la Friedrichstrasse, j'étais encore très indécis sur la façon dont je commencerais mon reportage. Débuterais-je par les bouges des quartiers du Nord ou les lieux de plaisir luxueux des quartiers de l'Ouest ? Verrais-je d'abord l'Alexanderplatz ou le Kurfürstendamm ? Chicago ou Babylone ? Une heure après mon arrivée, alors que, confortablement installé à l'hôtel Russischer-Hof, j'achevais mon petit déjeuner, je n'avais pas encore résolu ce dilemme.

Mon hésitation aurait pu durer longtemps si je ne m'étais rappelé tout à coup l'existence de mon ami Schweitzer. Rudolf Schweitzer est journaliste. Je l'ai connu à Paris, à l'époque où il y assurait la correspondance d'un quotidien viennois. Il collabore maintenant à un journal berlinois de Midi. C'est le plus courtois et le plus serviable des confrères. J'avais eu maintes fois, lors de mes précédents passages à Berlin, l'occasion d'apprécier sa complaisance et son amabilité. Comment n'avais-je pas songé à lui plus tôt ?

Je décidai de lui téléphoner sur-le-champ, pour lui annoncer ma présence et lui confier ma perplexité. Une minute après, j'avais au bout du fil la rédaction de la *B. Z. am Mittag*. Rudolf était là. On me le passa aussitôt.

— Et qu'êtes-vous venu voir à Berlin ? demanda-t-il après les premières effusions. Venez-vous interviewer M. Hitler ?

— Non, ce triste sire ne m'intéresse pas. Rudolf s'affole au bout du fil :

— Taisez-vous, *mein Gott*, on est peut-être à l'écoute au central.

C'est vrai. J'oubliais que la liberté d'opinion est devenue un vain mot de l'autre côté du Rhin. Mais Schweitzer répète sa question :

— Alors que venez-vous voir à Berlin ? — La prostitution, la débauche et l'Unterwelt... (1).

— L'Unterwelt ? Eh bien ! mon cher, on peut dire que vous avez de la chance...

— Ah ! bah !... De la chance ? Et pourquoi ?

— Parce que vous tombez à pic. La

(1) Unterwelt, l'enfer ; c'est ainsi que les Berlinois ont baptisé leurs bas-fonds.

pègre berlinoise a fait des siennes, cette nuit. De la pâture pour vous, mon vieux. Un peu avant trois heures, ce matin, deux sociétés de l'Unterwelt ont réglé un différend à coups de revolvers. Véritable bataille rangée. Une cinquantaine de combattants. Et quand les schupos sont arrivés, ils ont été accueillis par une salve de coups de feu. Ça s'est passé à Elbingerstrasse, à la porte d'un débit, au numéro 24, où l'une de ces sociétés tenait une réunion de comité. Car, vous l'ignorez peut-être, nos apaches berlinois sont organisés en sociétés régulièrement constituées, avec président, secrétaire général, trésorier, statuts — non déposés toutefois —, réunions de comité et assemblées générales... L'Allemagne, ne l'oubliez pas, est avant tout le pays de l'organisation et de la discipline. On retrouve ces deux vertus jusque dans nos bas-fonds... Donc, c'est à l'issue d'une réunion de comité qu'a eu lieu la bagarre. Les détails manquent encore. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il y a quatre blessés en danger de mort à l'hôpital Friedrichshain. Les autres ont échappé à la police... Voyez donc ça, mon cher... Excellent point de départ pour votre enquête...

J'ai suivi le conseil de Rudolf Schweitzer. Voilà pourquoi mon reportage débute par les bas-fonds de la capitale allemande.

Un quart d'heure après cet entretien téléphonique, un taxi m'emportait vers le nord-est de Berlin.

## LA SOCIÉTÉ « NIEDLICH »

L'Elbingerstrasse est une rue très large, séparée en deux par un terre-plein gazonneux où passe le tramway de Lichtenberg. Elle va de la Greifswalderstrasse à la Landsbergerallee. C'est une voie paisible et tranquille, n'ayant point l'aspect d'une rue de bas-fonds, mais bien plutôt d'une bourgeoise avenue de province. Elle longe pendant plus d'un demi-kilomètre le Friedrichs-Hain, immense parc boisé. De l'autre côté, des immeubles neufs ornés de balcons fleuris, aux fenêtres garnies de géranium (et aussi, hélas ! de drapeaux à croix gammée), font songer à Auteuil ou à Passy. Nous sommes pourtant en plein quartier ouvrier.

C'est là que, cette nuit, s'est déroulé le drame. On a peine à le croire. Le débit du numéro 24, théâtre de la bataille, n'a rien d'un bouge. C'est un coquet restaurant, situé à l'angle de la Schneidemühlerstrasse, en face d'une église adventiste. Le nom du tenancier s'étale fièrement en lettres d'or au-dessus de la porte : *Friedrich Tiags*.

J'aperçois à l'intérieur une dame, la patronne sans doute, qui tricote paisiblement. La salle est vide. Dehors, pas un chat. Nul curieux devant la boutique. Pas de schupo dans les environs. N'était-ce ma confiance illimitée en mon ami Rudolf, je croirais qu'il s'est moqué de moi. Comment concevoir un pareil calme, quelques heures après une rencontre sanglante, sur les lieux mêmes de la fusillade ?

A Paris, dans un cas semblable, une foule de badauds stationnerait jusqu'au soir devant l'établissement. Il est vrai que nous sommes à Berlin et qu'à Berlin les rixes de l'Unterwelt sont devenues si fréquentes que la population n'y prête plus la moindre attention. De tels faits sont passés dans les mœurs. Quatre hommes agonisant à l'hôpital ? Peuh ! la belle affaire, à une époque où les meurtres, politiques ou non, font quotidiennement des dizaines de victimes dans la capitale du Reich...

Je franchis le seuil du restaurant Tiags. La patronne m'accueille d'un aimable *guten Morgen* agrémenté d'un sourire très commercial. Je m'installe à une table et commande de la bière. La dame abandonne

Un coin de la Münzstrasse, le quartier de la «jourque».

son tricot pour me servir une chope, puis le reprend. Sa candide impassibilité me déconcerte.

Voyons, voyons, ce n'est pas possible, j'ai dû me tromper d'établissement, ou peut-être de rue. Ce n'est sûrement pas ici que — il y a six heures à peine — cinquante personnes se sont entre-tuées !

Je veux en avoir le cœur net. Et, persuadé que je vais exprimer une énormité et que l'on va me rire au nez, j'interroge la patronne :

— N'y a-t-il pas eu une bagarre, cette nuit, dans votre établissement ?

Elle me considère avec méfiance et s'indigne :

— Ah ! non, monsieur, pas ici... Ça s'est passé devant la porte. Ce n'est pas la même chose.

M<sup>me</sup> Tiags tient à la bonne réputation de la maison.

— Evidemment, dis-je, mais il n'en est pas moins vrai qu'un des deux groupes qui se livrèrent combat tenait une réunion dans votre local.

— Naturellement, monsieur, comme chaque vendredi. C'est ici, en effet, le lieu du rendez-vous habituel du Verein « *Niedlich* ».

Le Verein « *Niedlich* » ? La société « *Mignon* » ? Un nom charmant, en vérité, pour une association de la pègre.

Mais M<sup>me</sup> Tiags poursuit ses confidences :

— Que voulez-vous, monsieur, par les temps qui courent, il faut accepter la clientèle comme elle est. Notre maison est honnête, bien sûr. Mais pourquoi refuser l'accès du débit à une société qui compte environ trente membres, c'est-à-dire pour nous trente consommateurs réguliers ? Le commerce ne va déjà pas si fort...

— Qu'est-ce au juste que cette société « *Niedlich* » ?

— Ça, je ne puis point vous dire... Les affaires de ces messieurs ne m'intéressent pas et ne regardent personne. D'ailleurs, nous n'avons jamais eu à nous plaindre. Ces « messieurs » du *Niedlich* sont toujours très corrects avec nous. Et si, quelquefois, ils cassent quelque chose dans la salle, ils nous le remboursent immédiatement.

— Que s'est-il passé au juste, cette nuit ?

Elle hausse les épaules :

— Oh ! cela a été moins grave que ça aurait pu l'être...

— Mais encore ?

— Il était environ deux heures et demie. Les *Niedlich*, au nombre de vingt-six, étaient occupés à discuter, quand trois d'entre eux sortirent dans la rue histoire de prendre l'air... A peine étaient-ils dehors, qu'une vingtaine d'hommes surgirent de la Schneidemühlerstrasse et les entourèrent. C'étaient les membres de l'*Atlantik*, qui revenaient de l'enterrement...



# Babylone moderne

Le café Tiegs, qui a été le théâtre d'une rencontre sanglante entre bandes ennemies.

## Reportage par ROGER SALARDENNE

— De l'enterrement ? A deux heures et demie du matin ?

— Oui. L'inhumation avait eu lieu hier, au début de l'après-midi. Mais vous savez que ces gens de l'*Unterwelt*, quand ils ont enterré un des leurs, ont l'habitude de célébrer la mémoire du sociétaire défunt par une *Bierreise* (1) qui dure jusqu'à l'aube de la journée suivante.

— L'*Atlantik* est donc une société de l'*Unterwelt* ?

— Je crois bien, et des plus redoutables. Elle terrorise les bas-fonds et compte à son actif de nombreuses agressions et maints cambriolages. C'est une des plus célèbres bandes de Berlin.

— Donc, ils entourèrent les trois *Niedlich* et les sommèrent de faire sortir de notre établissement ceux qui s'y trouvaient encore.

— Parce que, ajoutèrent-ils, nous avons une petite affaire à régler avec eux.

— Nos trois clients n'eurent pas besoin d'appeler leurs amis. Ceux-ci avaient entendu le bruit de la discussion et, comprenant qu'il allait y avoir du vilain, s'étaient précipités dans la rue pour secourir leurs camarades. Les membres de l'*Atlantik* reculèrent et traversèrent l'*Elbingerstrasse*. Puis, brusquement, ils se retournèrent et, sur l'ordre de leur chef, sortant tous un revolver de leur poche, tirèrent sur les *Niedlich*. Trois de ceux-ci s'affaissèrent grièvement blessés. Comme les hommes de l'*Atlantik* continuaient à tirer, tous les *Niedlich* s'aplatirent sur le sol, afin d'éviter les balles. Moi, j'avais promptement fermé la porte de la boutique, dont le rideau de fer, heureusement, était déjà baissé. Et mon mari se hâta d'appeler l'*Ueberfallkommando* (1) par téléphone.

— Lorsque, moins de deux minutes plus tard, l'auto des schupos arriva, les bandits de l'*Atlantik* tiraient toujours, mais ils s'étaient retirés jusqu'au *Friedrichs-Hain*, où ils se cachaient derrière les arbres et les buissons. Le parc, qui n'est pas clôturé, reste en effet ouvert toute la nuit. Ils accueillirent les policiers par une salve de coups de revolvers qui, par miracle, ne fit aucune victime.

— Les schupos ripostèrent et la bande de l'*Atlantik* battit en retraite sans cesser de tirer. A la faveur de l'obscurité et grâce aux taillis et aux bosquets derrière lesquels ils pouvaient aisément se dissimuler, les agresseurs réussirent à s'échapper. Un homme était cependant tombé sous les balles des agents, sérieusement touché. On s'aperçut bien vite qu'il ne s'agissait point d'un membre de l'*Atlantik*, mais d'un malheureux ivrogne, qui cuvait sa bière dans le *Friedrichs-Hain*.

— Les trois blessés du *Verein « Niedlich »* et le pochard abattu par erreur furent transportés à l'hôpital *Friedrichshain*. Les autres membres de la société, après un court interrogatoire au commissariat, purent se retirer. C'est tout ce que je sais de l'affaire. Nous avons eu la chance, nous autres, de nous en tirer à bon compte. Quelques traces de balles sur le rideau de fer, et c'est tout.

— Votre mari n'est pas là ?

— Non. Il a été convoqué au district 68 de la *Kriminal-polizei*, qui instruit l'affaire. Le commissaire *Kanthack* dirige l'enquête.

— Connaissez-vous les motifs exacts de la bataille ?

— J'ai dans l'idée qu'il s'agit d'une histoire de femme...

M<sup>me</sup> Tiegs m'a conté toute cette aventure sans laisser paraître la moindre émotion et en tricotant tranquillement. Le drame ne l'a point bouleversée. Il n'est pour elle qu'un petit incident sans importance.

— Dites-moi, madame, pouvez-vous me donner l'adresse d'un des membres du *Verein « Niedlich »* ?

— Elle s'étonne :

— Pourquoi faire, grands dieux ?

— Je suis journaliste et l'histoire m'intéresse.

— Ah ! Vous m'en direz tant... Ma foi, je ne vois pas d'inconvénient à vous satisfaire. Allez donc voir *Bubby Bergmann*, au numéro... de la *Gollnowstrasse*, je suis sûre qu'il ne demandera pas mieux que de vous renseigner.

Je remercie la brave femme et règle ma consommation. Au moment où je vais quitter la salle, elle me rappelle :

— A propos, dans votre journal, dites bien que ça s'est passé à l'extérieur, hein, et pas chez nous.

Entendu, madame Tiegs, on ne discréditera pas votre établissement.

— Pour aller, à pied, de l'*Elbingerstrasse* à la *Gollnowstrasse*, il faut traverser le *Friedrichs-Hain*. C'est un parc populaire, immense et magnifique. Il est, dans la journée, le lieu de rendez-vous des chômeurs et des enfants du quartier. La nuit, il abrite de nombreux vagabonds, surtout pendant la belle saison.

A l'entrée du parc, juste en face du restaurant *Tiegs*, j'aperçois un attroupelement. Une trentaine de personnes semblent discuter avec passion. Persuadé que le drame de la nuit précédente fait l'objet de cette conversation animée, je m'approche.

Enfin, voilà sans doute des gens qui s'intéressent à l'affaire. Je serais curieux d'entendre leurs commentaires.

Hélas ! il ne s'agit point des démêlés de l'*Atlantik* et du *Niedlich*. Ce sont simplement quatre chômeurs, qui jouent aux cartes sur un banc et qu'entourent des spectateurs, chômeurs comme eux. Déçu, je poursuis mon chemin et m'enfonce plus avant dans le parc... A ma grande surprise, je constate que tous les bancs sont occupés par des joueurs de cartes. Un écriteau cloué sur un arbre attire mon attention :

*Die Benutzung der Bänke zu Kartenspielen ist Verboten* (Il est interdit d'utiliser les bancs pour jouer aux cartes).

A la bonne heure, je vois que le règlement est strictement observé. Le fameux respect des lois et des ordonnances de police en Allemagne, malgré la présence d'Hitler au pouvoir, serait-il un mythe ? Je commence à le croire.

D'ailleurs, il n'y a pas que des amateurs de cartes. Un peu plus loin, d'autres bancs sont occupés par des joueurs d'échecs. Puis, voici le coin des joueurs de dames... Le *Friedrichs-Hain*, en dépit des écriteaux interdisant les jeux, est en quelque sorte le casino en plein air des chômeurs de Berlin.

Après vingt bonnes minutes de marche, j'atteins l'*Alex-Viertel*, ou quartier de l'*Alexanderplatz*. C'est le ghetto berlinois. Là, on ne songe plus du tout à Passy ni à Auteuil, mais à ces bas-fonds de cinéma comme on en voit dans les films policiers américains. Lieux pitoyables. Le seul coin sale de la capitale allemande. Les balayeurs municipaux, qui veillent à la propreté méticuleuse des autres quartiers, doivent ramener à l'*Alex-Viertel* les détritus de toute la ville, comme ces ménagères pressées qui, en balayant, cachent la poussière sous les vieux meubles. Des maisons délabrées, des gargotes infectes, des étalages

de fripiers, des boutiques en sous-sol, des hôtels borgnes, des tavernes nauséabondes constituent un décor des plus affligeant. Des prostituées de tout âge, c'est-à-dire de quinze à soixante ans, vêtues misérablement, arpentent les trottoirs, aussi bien le jour que la nuit, et s'efforcent d'intéresser le passant à leurs charmes discutables. On croise des hommes furtifs. Les visages sont inquiets ou inquiétants. Et la présence de schupos à chaque carrefour est à peine suffisante pour rassurer le promeneur étranger, égaré dans ces parages sombres et maussades.

La *Gollnowstrasse* est une de ces « rues sans joie ». C'est là qu'habite *Bubby Bergmann*, sociétaire du *Verein « Niedlich »*. Comment va-t-il m'accueillir ?

L'immeuble portant le numéro indiqué par M<sup>me</sup> Tiegs ressemble plus à un entrepôt de chiffonniers qu'à une maison d'habitation. Il n'y a pas de concierge. C'est un métier à peu près inconnu en Allemagne. Mais un gosse rencontré dans le corridor me renseigne :

— Les *Bergmann* logent au quatrième étage, deuxième cour, escalier B.

Je traverse la première cour, encombrée de poubelles, de voitures à bras, de tonneaux et de caisses vides. Un petit couloir étroit me mène à la seconde cour, d'un aspect tout aussi minable que la première. Je découvre sans peine l'entrée de l'escalier B et grimpe quatre étages. Je frappe à la porte.

Une grosse dame vient ouvrir. Elle exhale un doux parfum d'oignon frit.

— Monsieur *Bergmann*, s'il vous plaît ?

— Quel *Bergmann* ? Y en a quatre !

— *Bubby Bergmann*...

Son œil devient méfiant :

— Que lui voulez-vous ?

— J'ai à lui parler de la part de M<sup>me</sup> Tiegs...

Cette réponse ne paraît pas la satisfaire. Je lui suis visiblement suspect. Peut-être craint-elle que je ne sois un émissaire de l'*Atlantik* ? Elle m'observe un instant des pieds à la tête... Puis, brusquement :

— Entrez, dit-elle.

Ma tenue lui a-t-elle subitement inspiré confiance ? Sans doute, puisqu'elle appelle *Bubby*, après m'avoir fait asseoir dans la cuisine. *Bubby Bergmann* paraît, c'est un blond jeune homme de dix-huit à vingt ans. Il est grand et mince, vêtu d'une culotte de sport et d'un pull-over en laine à fermeture « éclair ». Assez sympathique au premier abord. Je remarque que sa main gauche est ornée d'un pansement.

— *Sie wünschen* ? Vous désirez ?

— Je viens pour l'affaire de cette nuit.

M<sup>me</sup> Tiegs m'a donné votre adresse...

— Mais... qui êtes-vous ?

Je lui explique que je suis journaliste étranger et qu'il peut parler en toute confiance, car je ne publierai rien qui puisse le compromettre (1). Il hoche la tête, hésite un instant, puis fait signe à la grosse dame :

— Laissez-nous seuls un moment, *Misty*...

La mère se retire discrètement.

(A suivre.)

ROGER SALARDENNE.

(1) *Bubby Bergmann* n'est évidemment pas son vrai nom. Pour des raisons bien compréhensibles, il m'est impossible de révéler ici sa véritable identité. Cela n'a d'ailleurs aucune importance pour le lecteur. Cela en a une très grande, par contre, pour l'intéressé. (Note de l'auteur.)

A droite : Une vieille rue du quartier de *Kröggel*.

# L'histoire secrète Bonnot et



Le siège du garage où Bonnot s'était fortifié.

Par Maurice CORIEM

L'auteur du crime de la rue Ordener se révèle aujourd'hui

« C'est moi qui ai tiré sur l'encaisseur Caby ! »

nous dit celui qui ne fut pas poursuivi.

**L'affaire Bonnot et Garnier passionna Paris et la France quelques années avant la guerre. Bonnot et Garnier n'étaient pas coupables du crime de l'encaisseur Caby. C'est ce que démontre magistralement notre éminent collaborateur Maurice CORIEM en deux articles remarquables qui feront sensation.**

De haut en bas : Callemin, Soudy, Sementoff, qui furent condamnés à mort et exécutés.



Oui, c'est moi... C'est bien moi... Vingt ans déjà ! Et même un peu plus...

Hein ! comme le temps passe !... L'homme est devant moi, les épaules trapues, le visage rond mangé par une honnête barbe grise. Il sourit. Et, sous la moustache, c'est à peine si son sourire est inquiétant.

Depuis 1912... Je viens de le rencontrer dans cette rue proche des Halles en mai 1933. Quel hasard ! Après vingt et un ans...

Et alors, lui dis-je assez gauchement, qu'est-ce que vous devenez ? L'homme sourit toujours, sa taille robuste et courte bien prise dans un vêtement de couleur sobre et de ligne correcte. — J'arrive d'Amérique.

Nous avons parlé d'abord de banalités, de ces choses indifférentes que se disent les hommes qui ne se sont pas vus depuis longtemps, quand ils se trouvent soudain face à face, sans souvenirs communs ou avec des souvenirs qu'ils n'osent pas tout de suite évoquer.

C'est une demi-heure après, devant une table de café, au bout d'une conversation hachée de silences qu'il a hoché sa tête grise en me disant :

— Hé ! oui, c'était moi, c'était bien moi qui avais tiré sur Caby...

\*\*\*

Caby, l'encaisseur de la banque de la rue Ordener. Un crime qui fut célèbre. La plus grosse affaire du siècle peut-être. C'est ce qu'on disait. C'est ce qu'on croyait, en ce temps-là.

Les bandits tragiques ! Les bandits en auto ! La bande Bonnot et Garnier ! Oubliés déjà ? Vraiment ? Comme les choses passent encore plus vite que le temps !

\*\*\*

Le 21 décembre 1911, l'encaisseur Caby était abattu à coups de revolver devant sa banque, rue Ordener. Le 3 janvier 1912, M. Moreau, rentier à Thiais, rue de l'Eglise, âgé de quatre-vingt-onze ans, était assassiné, ainsi que sa bonne, M<sup>me</sup> Arfeux. Le 28 février, à 7 heures du soir, l'agent Garnier était tué d'un coup de revolver place du Havre, par les occupants d'une automobile volée. Le 29 février, M. Tintant, notaire à Pontoise, était assailli chez lui, à coups de revolver. Le 25 mars, à 8 heures du matin, l'automobile de M. Drouger, conduite par le chauffeur Mattillier, était arrêtée sur la route par trois hommes qui tuèrent le chauffeur, blessèrent son compagnon et s'emparèrent de la voiture. Deux heures plus tard, les bandits faisaient l'assaut d'une agence de la Société Générale à Chantilly. Ils tuaient M. Raymond Legendre et blessaient grièvement le

caissier, M. Trinquet, et l'employé, M. Guilbert. Puis ils vidèrent le coffre-fort. Dans la rue, un complice tira sur la foule pour l'éloigner.

A la fin du mois d'avril, le sous-chef de la Sûreté, M. Join, perquisitionnant chez le soldat Gauzy, à Choisy-le-Roi, y découvrait Bonnot qui s'y cachait. Il était accompagné de trois inspecteurs. A coups de pistolet, Bonnot blessa grièvement l'inspecteur Colmar et tua le sous-chef de la Sûreté. Après quoi, il parvint à s'enfuir.

Le 29 avril 1912, le siège était donné au hangar du mécanicien Dubois, à Choisy-le-Roi, où Bonnot s'était réfugié. Une armée de gendarmes et d'inspecteurs donnèrent l'assaut à la maison après l'avoir détruite par une bombe. Bonnot blessa six agents de la Sûreté, à coups de revolver. Il fut découvert sous les décombres de la maison, percé de balles, ainsi que son complice Dubois.

Le 14 mai, ce fut le tour de Garnier, cerné et assailli dans la villa de Nogent-sur-Marne où il se cachait.

Trente crimes furent reprochés à la bande, dont dix-neuf membres comparurent devant les assises. Les débats durèrent vingt jours. Quatre inculpés furent condamnés à mort. Callemin, dit Raymond la Science, Soudy, Monnier, dit Sementoff, et Dieudonné. Les trois premiers furent exécutés, la peine de Dieudonné ayant été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. C'est lui qui était accusé de l'assassinat de l'encaisseur Caby.

\*\*\*

Nulle affaire ne fut plus célèbre. Nulle affaire ne fut moins connue. Et ce petit homme aux épaules rondes, qui boit son verre tranquillement en face de moi, peut seul aujourd'hui livrer le mystère ignoré.

Je vous le rapporte tel qu'il me l'a révélé dans toute sa certitude.

Non. Pas de vantardise de brigand, pas de bluff de criminel. La vérité inconnue. Toute une heure je me suis penché avidement sur l'homme qui me disait à petits coups l'effrayante histoire.

Il ne me la révélait pas tout entière, puisque depuis longtemps déjà je savais. Seulement, pour la première fois, il se livrait en toute liberté.

— Après l'affaire, la guerre. Je suis parti, au 156<sup>e</sup> régiment d'infanterie. J'ai fait, avec les autres, beaucoup de bruit dans la Somme. Un éclat d'obus à la jambe. L'hôpital. Le dépôt de Troyes. Là, je suis récupéré pour l'usine. Métallurgiste. Vous ne saviez pas que j'étais métallurgiste ?

Et il a son singulier sourire. — Oui... Enfin, c'est bien la profession qui était portée déjà sur mon livret mili-



Ci-dessus, de gauche à droite : Bonnot, le garagiste Dubois, tué en même temps que Bonnot. Au-dessous : La bicoque du garagiste Dubois, à Choisy-le-Roi, et le testament de Bonnot.

taire. J'ai tourné des obus. J'avais laissé pousser ma barbe. Dans Paris, en passant, je pouvais encore être reconnu. Finies les relations avec les camarades « anar ». Les autres, à l'atelier, blaguaient ma barbe. On m'appelait l'« avocat ». L'avocat, vous pensez ! Ça me faisait rire ! La fin est arrivée tout doucement. Je suis parti en Amérique en 1918. Et puis je viens de revenir. Voilà.

\*\*\*

L'attentat de la rue Ordener... C'était le 21 décembre 1911. L'encaisseur Caby se dirigeait vers la succursale de la Société Générale, 145, rue Ordener. Sa sacoche renfermait 318 772 francs de titres, un petit sac de 5 268 francs de monnaie et un portefeuille de 20 000 francs en rouleaux d'or.

Soudain, un homme se dressa devant lui, un pistolet automatique à la main. Il tira. Caby, atteint à l'apophyse, tomba à genoux. Une seconde balle dans le dos. Puis l'inconnu lui arracha sa sacoche et le fouilla. Il sauta dans une auto, chargé des dépouilles de la victime. La voiture fila. Quelques coups de pistolet encore pour les curieux qui s'approchaient. Le crime était accompli.

Caby survécut à deux blessures terribles. La bande Bonnot et Garnier fut pourchassée. Dieudonné, arrêté sous l'inculpation de ce crime, fut condamné à mort. Sa peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Une innocence dont les juges, le public, étaient à peu près sûrs, lui valut enfin sa grâce totale. On connaît cette histoire.

Il fut admis alors que l'auteur véritable du crime était Garnier, Garnier le chef de bande qui trouva la mort au moment de son arrestation dans la villa de Nogent.

Ce n'est pas Dieudonné qui avait tiré

# de la bande Garnier



une peau de bique. C'était à moi. Et les armes? Je vais vous dire d'où elles venaient. Elles avaient été prises dans le cambriolage de l'armurerie Foury, rue Lafayette. On n'a pas su leur provenance. Mais on les a retrouvées en 1913 sur un certain Dédé qui a été condamné à cinq ans de reclusion. Eh bien ! il y avait là-dedans, le « feu » qui avait tiré sur Caby...

Il dit tout de même :  
— Je suis bien content que l'homme n'ait pas été tué.

Le métier de reporter n'exige pas de sensiblerie. Sa contrainte, c'est d'étudier le document qui reste et de fouiller l'âme d'un homme qui passe.

— Quelles impressions, Albertin, au moment du coup de feu ?  
Je ne dis pas, je ne veux pas dire : « Au moment du crime ». Et pourtant...

Les épaules lourdes se soulèvent un peu. — Qu'est-ce que vous voulez. Nous étions tous « gonflés » à ce moment-là. On voulait vivre sa vie, d'un coup se faire toute une existence. La légitimité de la reprise, vous savez... Et puis, nous appelions ça de l'individualisme ! J'avais vingt-cinq ans.

— Cependant, il y avait la vie d'un homme, Albertin. La vie d'un pauvre homme, qui n'était pas un banquier, lui... un prolétaire.

— Quand vous direz... D'impressions ? non, vraiment, je n'en ai pas. Ça s'est passé si vite ! Comme dans un état second... C'est dans la voiture seulement que j'ai pu commencer à penser. Il faut tout dire. Le premier souci, c'est de ne pas être pris. Je sais gré quand même à Albertin de sa phrase de tout à l'heure. « Je suis bien content de ne pas l'avoir tué. »

— Vous rappelez-vous ?...  
Et cette fois Albertin a repris son sourire.

— Vous rappelez-vous quand on cherchait partout l'assassin de Caby ? On croyait que c'était le Bicot de Montparnasse ? Et puis le témoin Colmant était venu dire : « J'ai bien vu l'assassin. C'était un homme plutôt petit, les cheveux crépus, les moustaches minces et noires, le teint mat et bronzé, âgé de vingt à vingt-cinq ans. »

Je me rappelle l'Albertin de ce temps-là. La description du témoin Colmant est exacte. C'est Albertin. C'est lui. C'est bien lui.

— Au procès, on a bien dit que l'assassin était Garnier.

— Parbleu ! L'homme était mort. On pouvait le charger. Il le fallait. C'est même pour ça qu'il ne voulait pas être pris vivant. Il se chargeait de tout.

— En effet, il y a une lettre de lui au chef de la Sûreté où il reconnaissait qu'il avait tiré sur Caby.

Non. Fausse interprétation. Je connais la phrase. Je la sais par cœur, vous pensez. La voici : « Je vous déclare que Dieudonné est innocent du crime que vous savez bien que j'ai commis. Moi seul suis coupable. » Par là, il entendait qu'il était responsable de tout, parce que c'était lui qui nous avait entraînés dans la bagarre. Mais ce n'est pas lui qui a tiré, je le répète. Au dernier moment, il avait flanché. Et je lui ai dit : « Tu maintiendras le populo, tu protégeras ma rentrée dans la voiture. » Garnier était si ému qu'il a fait partir la voiture trop tôt. Il a failli me laisser là. Je viens de vous le raconter. Et puis, vous vous rappelez...  
— Je me rappelle...

Oui, Albertin est bien l'homme qui sait le secret tragique, l'homme qui a tiré et pour lequel un autre homme a payé.  
— Non... me dit Albertin. Je n'aurais

pas laissé exécuter Dieudonné. Ce qui restait de la bande, les derniers hommes, Lencoz, Santi, Lacombe, ceux qu'on ne connaissait guère, nous nous étions réunis. Nous avions pris la décision. C'était clair. Si Dieudonné n'était pas gracié, alors tant pis, je me donnais. Mais avant, à quoi bon ? Puisqu'on avait mis Garnier « dans le bain », puisque les témoins eux-mêmes, au début, croyaient l'avoir reconnu, ma peau ne sauvait pas Dieudonné. Seulement, s'il avait dû marcher jusqu'à Deibler, ah ! là alors !...

Il boit une gorgée de vermouth, paisiblement, en évoquant le drame terrible qu'aucun auteur de pièces n'eût imaginé.

— Le jour où les « copains » ont su la commutation de peine, eh bien ! je vous le dis, j'ai beau être un homme, j'ai été plus frappé que Dieudonné, c'est sûr !

Amateurs de situations fortes, savourez celle-ci : l'homme en liberté qui attend la grâce d'un autre, parce que c'est la sienne. Et parce que, si elle est refusée à l'innocent d'aujourd'hui, c'est lui, le coupable, qui sera le guillotiné de demain !

J'ai pu parler à Dieudonné, que je connais bien, de cette histoire. C'était dans un petit restaurant marseillais de la rue Victor-Massé. Il m'a écouté avec un sourire léger et que je crois un peu incrédule. Lui aussi, parbleu ! il croit sans doute que c'était Garnier.

J'ai conté l'aventure aussi à M<sup>me</sup> Maitre-jean, à Rirette, l'acquittée du grand procès. Elle n'y était impliquée que pour n'avoir pas pu, pendant un quart d'heure, refuser l'hospitalité, la tasse de café, aux assassins traqués. Et aussi parce qu'elle avait eu en sa jeunesse anarchiste une foi naïve et généreuse de femme qui éprouve sans raisonner, qui croit à l'idée et qui ne voit pas le crime. Tout ce qu'elle savait, c'était l'innocence de Dieudonné. Comme tout le monde, elle ignorait le vrai coupable. Elle m'a conté son acquittement, quand elle fut rappelée seule, dans la salle des prévenus, avec Rodriguez, la femme Vuillemin, la petite Barbe Leclerc.

— J'avais compris, dit-elle. Nous étions acquittés. Nous étions les seuls acquittés. Dieudonné était condamné. Un officier de gardes avait pitié de moi : « Ne pleurez pas, madame, Kilbatchiche sera très peu condamné. Il sera libre en même temps que vous peut-être. Ne pleurez plus. » Kilbatchiche ! Je pensais à lui sans doute. Mais aussi à Dieudonné parce qu'il était également innocent.

Elle ignorait Albertin. Tout le monde l'a ignoré. Tout le monde, sauf quelques hommes qui sont morts, Bonnot, Garnier ; les trois guillotins : Callemain, Soudy, Sementoff ; Lacombe, qui se suicida du haut d'un toit de la Santé ; Lencoz et Santi reclusionnaires, libérés sans doute aujourd'hui, perdus on ne sait où.

Et il y a aussi Caby, la victime, l'infortuné garçon de recettes qui dans un geste instinctif serrait

La descente du cadavre de Bonnot. A gauche : des inspecteurs de la police judiciaire et des zouaves à l'affût.

contre lui son portefeuille et donnait sa vie pour défendre l'or des autres.

Dieudonné me disait :  
— Caby ne veut rien savoir. Il croit que c'est moi. Il veut que ce soit moi !

Non, monsieur Caby. Ce n'était pas lui. Ce n'était même pas celui que vous avez soupçonné, accusé d'abord. Ni Garnier, ni Dieudonné. C'est cet homme trapu, cet homme grisonnant, au visage pacifique, qui a tout renié, tout oublié peut-être d'un passé tragique et sanglant.

Je lui dis :  
— Il y a prescription, maintenant, Albertin. Vous pourriez vous livrer, tout dire. Il hausse ses épaules lassées, avec indifférence. Je me rappelle aussi le mot de Dieudonné.

— Non, me disait-il, avec une tristesse orgueilleuse dans sa résignation, non, je ne suis pas réhabilité. Je suis libéré. Cela suffit. Réhabilité ? A quoi bon. J'ai l'estime de ceux qui me connaissent...

La justice est lente et inhabile à réparer ses erreurs.  
Tout de même, si Albertin voulait...

(A suivre.)

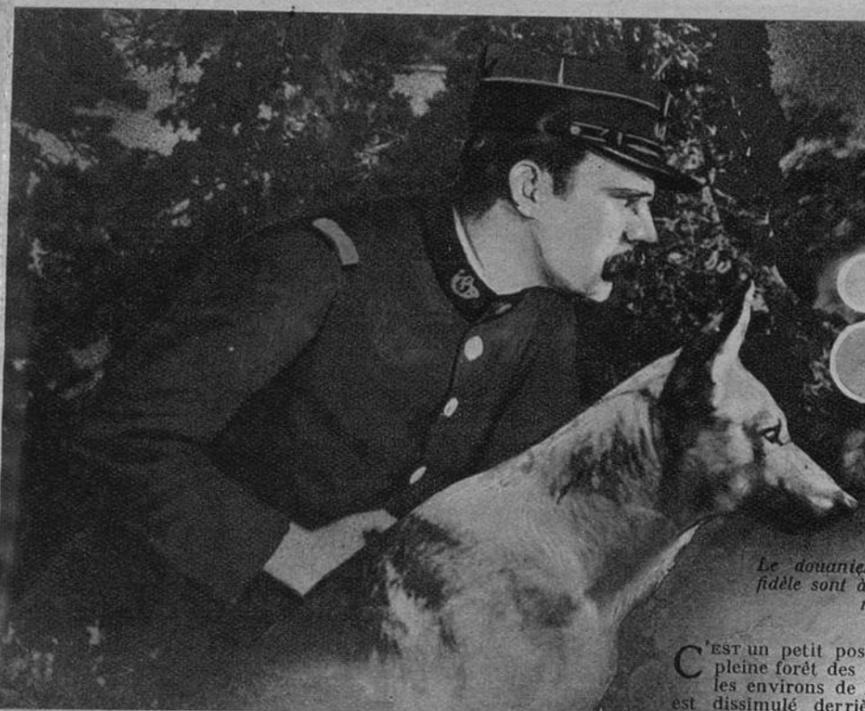
MAURICE COBIEM.

Ci-dessous : Les yeux de Garnier, que l'enquêteur Caby avait cru reconnaître comme ceux de son agresseur.



De gauche à droite : Dieudonné, accusé de meurtre de Caby ; l'agence de la Société Générale, rue Or-dener.

# à l'affût



Le douanier et son chien fidèle sont à l'affût dans la nuit.

C'est un petit poste douanier en pleine forêt des Ardennes, dans les environs de La Chapelle. Il est dissimulé derrière les grands arbres comme une sentinelle avancée, à quelques mètres de la frontière belge. L'abri où les hommes veillent est construit en fortes poutres ; ce local est partagé en deux pièces : la salle commune dont le principal ornement est un immense poêle au tuyau noir parcourant le plafond, et une sorte de remise encombrée d'ustensiles et d'obets les plus divers.

Un petit froid sec pince les oreilles ; le soleil a disparu derrière les frondaisons de la clairière proche ; l'obscurité a envahi peu à peu la forêt qui s'enveloppe d'un brouillard épais comme dans un manteau sombre. Les douaniers du service de jour sont partis depuis une heure et leurs camarades qui les ont relevés s'appêtent à passer la veillée. Ils sont là cinq solides gailards rompus à toutes les fatigues de leur dur métier. Tels des chasseurs aux aguets, que de nuits longues et pénibles ils ont vécu à parcourir les taillis, par le vent, la pluie ou l'orage, et par des froids qui marquent couramment moins 15.

J'avais rencontré le chef de poste dans un petit cabaret des environs ; il y cassait la croûte : un morceau de lard, un quignon de pain bis et une chopine de vin rouge. Je lui avais parlé de son métier, des aventures qu'il comporte, des dangers que courent les douaniers.

— Venez donc passer une veillée avec nous. Nous vous raconterons quelques histoires en buvant un grog fait avec du rhum saisi...

Cette invitation me combla d'aise ; je n'eus garde de manquer au rendez-vous. La connaissance fut vite faite et la confiance régna bientôt entre nous. Le brigadier, dès la nuit tombée, avait placé lui-même en embuscade trois de ses hommes, puis il revint :

— On nous a signalé un individu qui fait le trafic. Chassé par les postes voisins, il tentera de se rabattre de notre côté. Il pourrait lui en cuire.

Ci-contre : Ce tablier d'apparence banale est ingénieusement combiné pour dissimuler à la fois de l'alcool et du tabac.

En bas : Don Quichotte aurait certainement pris cet amoncellement de ferraille pour les pièces d'une armure. Il s'agit de bidons qui servent de harnachement à un cheval de contrebandier et qui sont destinés au transport clandestin de l'alcool.

Au-dessous : Ce bidon est destiné à être couvert par une cotte de travail. L'ouvrier qui le portera passera la frontière d'un pas léger et les douaniers ne penseront pas à l'arrêter.

Tout en parlant, il avait jeté dans le poêle un plein seau de charbon. Alors il s'assit à côté de moi, en face des deux hommes qui restaient dans la cabane. Il bourra sa pipe, l'alluma à un tison rougi à blanc et, se tournant vers moi :

— La vie des douaniers des postes-frontière comme le nôtre, en plein bois, est comparable à celle du soldat en campagne. Il y a des coups durs. Pour dépister la contrebande, il faut avoir un œil exercé et ne pas s'en laisser conter, n'est-ce pas, Bastien ? Tu te rappelles la fille Verhachen ? L'homme ainsi interpellé sourit. Le chef poursuivit :

— Monsieur aime les histoires, tu sais, Bastien.

Le douanier comprit : — Tous les jours, il y a des Belges qui empruntent le sentier qui dévale devant le poste pour se rendre en France. J'avais remarqué une brave jeune fille qui trois fois par semaine prenait ce chemin pour aller, m'avait-elle confié, chez une parente, à un kilomètre d'ici.

Mais, la méfiance étant de règle, malgré ses yeux candides, je la surveillais. A vrai dire, rien de suspect n'avait justifié à son égard le moindre soupçon. Un jour elle m'apprit qu'elle allait se marier. Des semaines passèrent ; puis je la revis ; elle me reconnut et nous échangeâmes quelques paroles ; c'est ainsi qu'elle m'annonça qu'elle était très heureuse dans son ménage et qu'elle allait avoir un enfant ; en baissant les yeux, je pus constater en effet que le bébé avait déjà arrondi la taille de la jeune mère. « C'est mon petit trois mois », me dit-elle. Je la complimentai. Des mois passèrent et chaque fois que je voyais cette femme, je pouvais observer l'ampleur normale et progressive de sa tournure. Mais je suis doué d'une très bonne mémoire et, me rappelant les premières confidences de la jeune Belge, je calculai que cette grossesse se prolongeait au delà du terme. J'eus des doutes et un matin j'arrêtai la future maman par ces mots : « Voilà dix mois bien comptés que vous êtes enceinte... Cela me semble plus qu'anormal. Suivez-moi. » Mais alors je vis la femme me fausser compagnie et prendre le large au galop. Je la poursuivis et soudain je vis qu'elle se débarrassait d'un fardeau gênant : sa pseudo-maternité, sous les espèces d'un récipient en zinc qui s'adaptait étroitement à la rotondité de l'abdomen. Après une course mouvementée, je parvins à rattraper la contrebandière rusée. Une perquisition à son domicile amena la découverte d'un lot de ces bidons spéciaux de dimensions graduées simulant des grossesses de trois, cinq, sept et neuf mois. On devine la quantité d'alcool que cette femme passait grâce à ce stratagème.

Le brigadier s'esclaffa à ce souvenir : — Les femmes, voyez-vous, sont des matines, qui, lorsqu'elles se mêlent de contrebande, vendraient père et mère et sont plus rouées que les hommes. Tu te rappelles, Jean-Pierre, la belle Marie-Louise ?

L'homme secoua la tête : — Je n'oublierai pas cette aventure de longtemps.

Le chef remplit à moitié les verres d'une eau chaude prise dans une casserole qui était depuis un moment sur le feu, puis il versa dans chacun une forte rasade de rhum.

— Racontez-moi l'histoire de la belle Marie-Louise ? demandai-je en trinquant avec le douanier Jean-Pierre.

Après avoir bu quelques gorgées du liquide brûlant, ce dernier commença :

— J'étais de garde cette nuit-là au bout de la carrière, à six cents mètres d'ici. Ce point d'observation est intéressant : rien n'échappe à l'œil dans un rayon de deux kilomètres. J'étais très attentif, car on avait signalé de l'autre côté de la frontière un remue-ménage suspect. Il était minuit environ lorsque j'entendis un froissement de branchages ; quelqu'un essayait de passer

en se dissimulant derrière les taillis. Je me dirigeai doucement vers le bruit que je percevais de plus en plus distinctement. Le clair de lune était assez vif. Tout à coup je me trouvai en face d'une femme qui s'efforçait de fuir. Lorsqu'elle m'aperçut, elle courut plus fort. Mais en quelques enjambées j'étais sur elle :

— Que faites-vous à cette heure par ici, ma belle ? demandai-je à la femme, une fort jolie blonde, ma foi.

Très troublée, elle balbutia :

— Je... me promène...

Elle portait un ample manteau ; d'un geste rapide, je l'entrouvris ; je découvris le pot-aux-roses ; un fort bidon d'alcool et une ceinture spéciale garnie de paquets de tabac.

— Allons, ouste ! Suivez-moi ; inutile de chercher des explications.

Amenée au poste, la déliquante se mit à sangloter ; ce fut une vraie comédie ; elle chercha à nous attendrir et même se montra provocante ; elle se mit à nous raconter son histoire, touchante, lamentable. Nous ne savions que penser. Cependant, j'avais remarqué qu'au cours du long récit coupé de larmes qu'elle nous faisait, ses yeux se portaient à la dérobée vers la pendule du poste. Tout d'abord, ce détail ne nous frappa pas. La fille nous avait raconté entre autres choses qu'elle avait été danseuse. Elle voulait même nous donner un aperçu de son talent : dégrafant son corsage, les épaules nues, la jupe courte, aguichante, ne ménageant pas ses coups d'œil tendres, elle dansa pour nous ; elle nous charmait ; c'était un intermède imprévu et agréable. Mais un regard qu'elle jeta sur l'heure me rappela sa préoccupation précédente. Prenant mon fusil, je lâchai subitement mes camarades étonnés et je courus vers la carrière. Ce que je vis répondit à mon appréhension : pendant que la belle nous amusait par ses jeux de jambes, toute une caravane de contrebandiers dont elle était la complice défilait dans le petit sentier confié à ma surveillance. La garce avait bien été sur le point de réussir son coup. Il y avait là, passant sous notre nez, en gros ballots, pour plus de cinquante mille



Les contrebandiers disposent de valises et de serviettes admirablement truquées et qui permettent le transport clandestin de l'alcool.

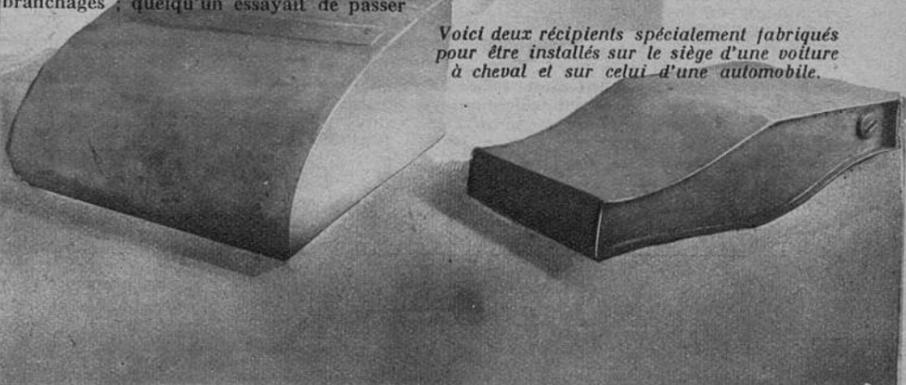
francs de marchandises. Un coup bien monté, je vous dis ! Je déchargeai mon fusil en l'air pour alerter mes camarades du poste et prévenir en même temps les contrebandiers qu'ils étaient surpris. Leur stratagème était éventé. La belle Marie-Louise en avait été pour le déploiement inutile de ses charmes.

Le douanier Jean-Pierre avala d'un trait le reste de son grog et s'exclama :

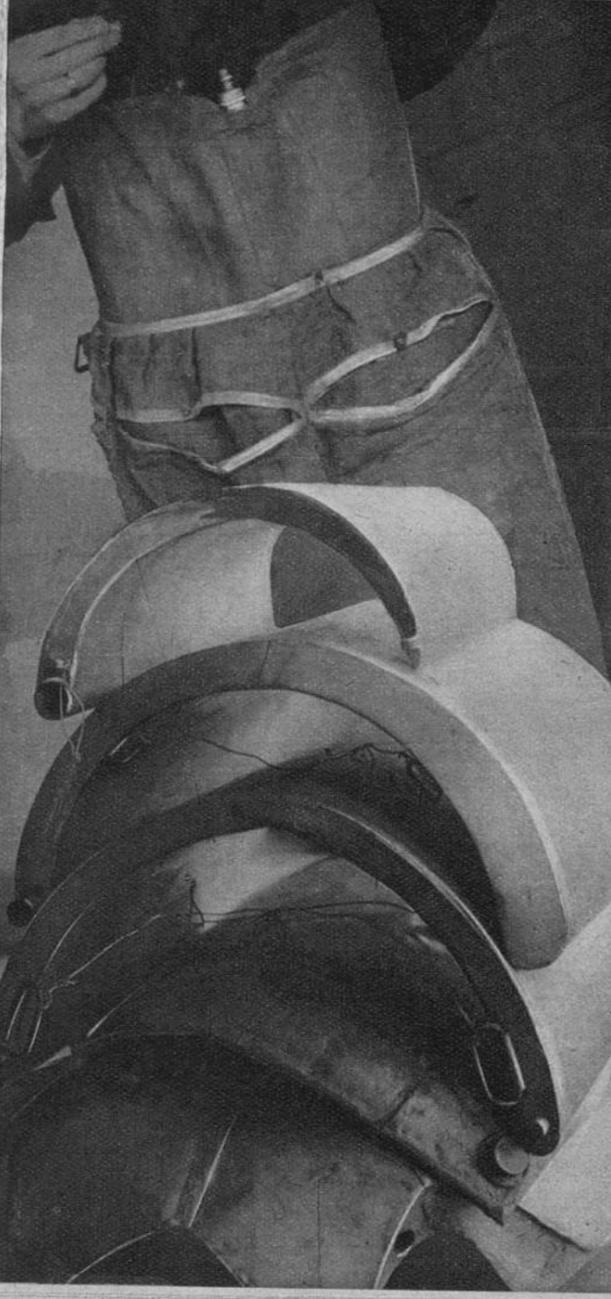
— Les contrebandières sont des femelles terribles, monsieur, je vous le jure.

Il y eut un silence. Le brigadier reprit au bout d'un moment :

Voici deux récipients spécialement fabriqués pour être installés sur le siège d'une voiture à cheval et sur celui d'une automobile.



C'est grâce à ce bidon-ceinture que de nombreuses femmes ont pu, sous leur jupe, faire entrer en fraude beaucoup d'alcool.



— C'est comme la Jeanne Morange, cette femme jalouse...

Les autres opinèrent.

— Une fière luronne ! fit l'un.

Le brigadier, après avoir rebourré sa pipe, commença :

— Jeanne Morange était la compagne d'un contrebandier redoutable, Jacques Martial. Elle l'aidait dans son travail, partageant ses risques, et nous la connaissions bien. Un soir comme celui-ci — il faisait froid dehors et la brume était épaisse — cette femme ouvrit brusquement la porte du poste sans frapper. Elle avait les yeux hagards, les traits tirés ; ses joues étaient blanches, ses lèvres tremblaient. Elle avançait vers nous en titubant à croire qu'elle avait bu. Que venait-elle faire ici, parmi nous, ses ennemis ? Elle n'attendit pas d'être interrogée pour nous fixer. D'une voix saccadée, elle nous fit le récit suivant :

— Voulez-vous la peau de Jacques Martial ?

— Nous nous regardâmes. La Morange était-elle devenue folle ? Ou bien était-ce un piège ? Mais la femme précisa :

— Cette nuit, à deux heures du matin, Jacques Martial prendra le chemin de la Loupe avec un chargement important de tabac. Vous n'aurez qu'à le cueillir...

— Après avoir prononcé ces paroles, elle faillit s'évanouir. On la fit asseoir. J'essayai de connaître la vérité sur cette dénonciation inattendue et le mobile qui faisait agir la contrebandière.

— Contentez-vous de ce que je vous dis, répéta-t-elle en secouant la tête. Vous verrez que je ne vous ai pas menti. D'ailleurs, je reste avec vous...

— Mais comme je la pressais de nouveau de nous dévoiler le but véritable de sa démarche, elle éclata en sanglots :

— Jacques Martial me trompe... J'ai résolu de me venger. Celle qui me l'a pris le perdra à son tour. Je la verrai souffrir, elle aussi, et lui le paiera cher...

— Ces explications me suffisaient. Je laissai la belle Jeanne ruminer ses rancunes et je fis établir la souricière dans laquelle se prendrait le contrebandier. En effet, à l'heure dite, postés aux abords du chemin de la Loupe, nous vîmes s'avancer, chargé de ballots, Jacques Martial. Il n'était plus qu'à quelques mètres de nous ; nous allions lui sauter sur le dos, lorsqu'un cri prolongé retentit :

— Jacques, je t'ai trahi !... Sauve-toi, ils vont te prendre !

— C'était Jeanne Morange, prise de remords, qui, après ses aveux qui avaient rendu son amour, cherchait à le sauver. L'homme décontenancé lâcha ses ballots et, obéissant à la voix, tenta de rebrousser chemin. Mais nous lui avions coupé la retraite ; il fut empoigné rudement. Il poussa un juron de rage, maudissant sa maîtresse :

— Ah ! la salope !... Si je pouvais t'étrangler !...

— Jacques Martial fut traîné au poste ; il se débattait, nous suppliant de lui accorder une minute seulement de liberté pour « faire son affaire » à celle qui l'avait livré :

— Je vous donne ma parole d'honneur de ne pas me sauver, mais donnez-moi cette minute, rugissait-il.

— Jacques Martial fut exaucé : ce ne fut pas lui qui tua sa maîtresse, mais bien elle qui se donna la mort ; elle sortit de son corsage un poignard malais qui ne la quittait jamais et se l'enfonça dans le cœur jusqu'à la garde.

Après ce dramatique récit, la conversation revint sur les mille et un stratagèmes employés par les contrebandiers. Chaque douanier avait à me raconter son histoire.

— Le truc le plus amusant que j'aie éventé date de trois ans, commença Bastien. J'aperçus un jour sur le grand chemin un curé qui pressait le pas ; il portait à la main une petite cassettes. Je m'approchai et m'enquît du contenu de la boîte. « Ce sont les saintes huiles, je porte l'extrême-onction à un moribond. » Je m'inclinai respectueusement. Mais dans les semaines qui suivirent le même prêtre repassa dans les parages, toujours porteur de la boîte du dernier sacrement. A la fin, cela me sembla bizarre ; on mourrait beaucoup depuis quelque temps dans les villages voisins. Un après-midi j'arrêtai l'ecclésiastique malgré ses protestations scandalisées. Mes soupçons ne m'avaient pas trompés : la boîte contenait du kirsch de contrebande et ce prêtre n'était qu'un contrebandier qui avait endossé la soutane pour mieux nous dépister.

— Et le coup de l'homme saoul ? fit le chef, raconte donc, Jean-Pierre.

Le douanier ne se fit pas prier.

— Un soir, au crépuscule, je vis arriver par le grand chemin une carriole attelée d'un cheval blanc et dont le charretier chantait à tue-tête. Le véhicule allait cahin-caha ; je l'arrêtai et me mis à inspecter la voiture. Le conducteur, qui semblait avoir fêté la dive bouteille, me cria : « Ne réveillez pas Julot... Il a son compte ! » En effet, je vis couché dans l'intérieur de la charrette un grand diable d'homme qui ne sortit même pas de sa torpeur à mon approche. Je laissai passer la voiture. Quelques jours plus tard la même carriole passa. Elle était conduite par le même charretier encore en état d'ébriété ; son compagnon, le dénommé Julot, était encore étendu au fond de la voiture, toujours fin saoul. « Sacrés pochards ! » m'exclamai-je. « La voiture en question faisait le trafic plusieurs fois par semaine. Un jour, une odeur suspecte frappa notre odorat, que nous avons professionnellement très fin. Le poivrot qui dormait dans la carriole sentait abominablement le rhum. Je le secouai en le traitant de dégoutant personnage. A ma stupéfaction, il restait inerte ; je lui tirai une jambe : elle était comme en bois. J'auscultai de plus près l'individu. Eh bien ! ce n'était qu'un mannequin habilement confectionné et qui contenait une trentaine de litres d'alcool...

On me narra ensuite l'histoire de l'équipe



Le corset-bidon que revêt une femme maigre, ce qui lui donne l'apparence d'une personne se trouvant dans une situation intéressante.

de football. C'était une petite bande de jeunes gens qui allaient s'entraîner plusieurs fois par semaine sur un terrain proche. Les joueurs emportaient évidemment avec eux plusieurs ballons. Ces sportifs ne nous parurent pas suspects jusqu'au jour où l'un d'eux laissa choir à terre son sphérique qui, au contact du sol, rendit un son étrange. On s'approcha et on put constater que ces ballons étaient des récipients d'alcool.

— Et « Croûton », ce chien de contrebandier, complice à quatre pattes ?

Le brigadier raconta :

— Cet animal avait été dressé à se glisser dans les fourrés des bois pour transporter du tabac. Son maître lui avait ajusté autour du corps une ceinture contenant des paquets de cigarettes. On lui avait appris à nous fuir. Il faisait chaque jour plusieurs fois le trafic entre la Belgique et la France ; de chaque côté de la frontière, à un endroit fixé et que la bête connaissait bien, des contrebandiers l'attendaient. Malgré notre surveillance, ils ne nous avaient pas été possible de la capturer. Mais, las de le pister en vain, je décidai d'employer un stratagème : j'empruntai à un ami une chienne en chasse et la lançai au bon moment sur le chemin que devait prendre le chien des contrebandiers. Vous devinez ce qui arriva : l'idylle fut rapide ; le chien flâna en route avec sa compagne, se laissa entraîner et l'éternel féminin triompha ; embusqué non loin de là, suivant le manège d'un œil attentif, je lançai un lasso sur l'animal imprudent. Ainsi finit sa carrière de contrebandier ; il fut vendu à des fermiers qui lui apprirent un métier plus honnête.

Le chef du poste reprit :

— Dans notre travail, comparable à celui des policiers, le hasard est dieu. Nous serions des vantards si nous reportions à notre seule sagacité tous nos succès. Par exemple, si un jour nous avons découvert une grosse affaire de stupéfiants — car, comme vous le savez, la coco emprunte fréquemment le chemin de la Belgique pour arriver chez nous — c'est que la providence nous apporta sa collaboration : une charrette maintes fois visitée par nous et qui passait presque chaque jour sous nos yeux était attelée d'un cheval blanc. Or, un jour, cet animal perdit un de ses fers. Je le remassai machinale-

ment ; mais quel ne fut pas mon étonnement de constater que ce fer était creux et contenait une poudre blanche ; je fis analyser d'urgence celle-ci. C'était bien de la cocaïne. A leur prochain passage, la charrette, le cheval blanc et le conducteur furent arrêtés, comme vous vous en doutez.

Mais l'aube blanchissait la fenêtre étroite du poste. Le douanier Jean-Pierre attisa le feu ; on entendait au dehors le vent qui soufflait en rafales glacées, courbant le sommet jauni des arbres.

— Pour terminer la veillée, dis donc à M. Bastien comment tu as failli être abattu l'autre été par un contrebandier.

Bastien, de sa voix rude d'Arrounais, commença :

— Le brigadier exagère, tout s'est bien passé, ce fut tout simplement une alerte. Voici les faits : Bernard le Borgne était bien, l'an dernier, le plus terrible contrebandier de la région. Il m'avait voué une haine mortelle. Une nuit, comme il tentait de franchir la frontière avec des balles de tabac, je le surpris et m'avançai pour l'appréhender. Mais l'homme se débarrassa de son fardeau, fit un bond en arrière et, saisissant son fusil qu'il portait toujours en bandoulière, l'ajusta dans ma direction. Le coup partit, je n'étais pas atteint ; par un réflexe naturel, pour défendre ma peau, j'épaulai à mon tour ma carabine. Une pâleur effroyable se répandit sur le visage du malfaiteur. Il comprit que sa dernière heure avait sonné :

— Je suis père de sept enfants ! me cria-t-il.

J'abaissai mon arme.

— Allons, Bernard, suis-moi.

Il m'obéit.

Le douanier avait interrompu la son récit. Le brigadier l'acheva :

— Ce que tu ne dis pas, Bastien, c'est que tu aurais pu faire envoyer Bernard au bagne. Or, pour ses sept enfants, tu cachas une partie de la vérité aux juges devant lesquels passa le contrebandier. Il ne fut jamais question dans tes dépositions de la tentative de meurtre bien caractérisée. Bernard s'en tira avec cinq mois de prison pour récidive de contrebande, une bagatelle ! Tu avais sauvé de la misère et du déshonneur sept petits enfants...

Bastien haussa les épaules :

— Parlons d'autre chose, fit-il simplement. Tenez, je vais montrer à monsieur notre bazar.

Le bazar ? C'était, dans le local contigu, un tas de récipients hétérocytes, bidons de toutes dimensions, engins issus de l'imagination des contrebandiers pour passer à la barbe des douaniers l'alcool ou le tabac. Cela donne un aperçu de l'ingéniosité des fraudeurs, mais aussi de la perspicacité des douaniers chargés de réprimer la contrebande.

ANDRÉ CHARPENTIER.

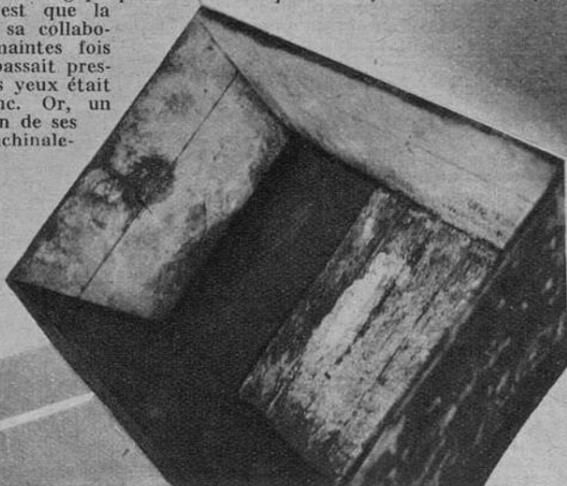
Des contrebandiers traversant un ruisseau et qui s'efforcent de dépister les douaniers et leurs chiens.

Cette poutre creuse servait à transporter frauduleusement du tabac.

Ci-contre : Cette photo montre un madrier évidé par des contrebandiers pour le transport des dentelles.

Ce baquet de maçon était à double fond.

Ce collier contenait du tabac.





Le veilleur de nuit Massol, qui fut assassiné dans la gare de Palavas-les-Flots. (N. Y. T.)

### MONTPELLIER (De notre envoyé spécial.)

DANS la nuit épaisse, les signaux mettaient leurs points verts et rouges. Tout était silencieux.

Le dernier train venait de passer et la petite gare de Montpellier-Esplanade, qui dessert la ligne d'intérêt local de Palavas-les-Flots, n'avait pas tardé à s'endormir. C'est-à-dire que les employés et les hommes d'équipe s'en étaient allés, laissant seuls, pour garder les bâtiments, le veilleur de nuit et son aide.

Il faisait sombre, très sombre. De lourds nuages, précurseurs de l'orage, voilaient la lune. A dix mètres devant soi, on n'y voyait pas, et le rail brillant semblait lui-même s'enfoncer brusquement dans le noir.

Tout était silencieux.

Pourtant, l'obscurité était peuplée d'ombres. Elles rôdaient, ces ombres, autour de la partie centrale de la gare. Elles marchaient lentement, prudemment, en longeant les murs. Puis elles escaladaient, toujours sans bruit, l'enceinte circulaire.

Alors bientôt, à peine perceptible, le grincement d'un outil mordant le bois se faisait entendre. Et une conversation s'engageait sur le ton du chuchotement.

— Tu y arrives ?  
— Oui. Encore un effort et ça va s'ouvrir.

— Pas de bruit, surtout ! S'agit de les surprendre.

— Compris. Tiens, ça y est : y a pu qu'à pousser. Prends ton revolver.

Pourtant, dans le hall de la gare, l'aide Jules Lacan, qui mangeait un morceau avant de s'étendre sur la couche improvisée qu'il installait chaque soir, près du bureau de l'octroi, l'aide Jules Lacan avait brusquement reposé sur le guichet qui lui servait de table le pain et le saucisson qu'il tenait à la main.

Il lui avait semblé percevoir un léger grattamento venant du côté gauche du hall. Et, au fur et à mesure qu'il écoutait, Jules Lacan se rendait compte que ce grattamento allait en s'accroissant.

— Y aurait-il des rats par ici, songea-t-il.

Puis se levant, et à haute voix cette fois-ci :

— A moins que...

Il n'eut pas le temps d'achever sa phrase ni de plonger entièrement la main dans sa poche à revolver : en face de lui, brutalement, une porte s'ouvrait et, aussitôt, des coups de feu retentissaient.

Des coups de feu qu'on tirait sur lui ! Il s'écroulait par terre, le pauvre homme, non sans avoir vu une autre porte s'ouvrir, celle derrière laquelle veillait son chef, Jean Massol.

Et d'autres détonations éclataient. Et des cris d'agonie s'élevaient dans la petite gare tout à l'heure silencieuse.

Enfin, longtemps après, des ombres furtives s'en allaient, chargées de paquets. Tout semblait à nouveau dormir...

\*\*\*

Il était environ une heure du matin lorsque trois jeunes gens qui revenaient de passer la soirée chez des amis longèrent la façade de la gare de Palavas-Esplanade. Ils devisaient gaiement lorsque, soudain, l'un d'eux s'arrêta.

— Chut ! fit-il en posant un doigt sur ses lèvres et en tendant l'oreille vers les bâtiments du chemin de fer.

— Eh bien quoi ! que se passe-t-il ? demanda un de ses compagnons.

— Vous n'entendez rien ?

Tous trois se turent quelques instants. Puis le premier reprit :

— Hein ?

— C'est vrai, on dirait des gémissements.

— Il doit y avoir un malade à l'intérieur.

Ils appelèrent, frappèrent à la porte

# La Gare Sanglante

Principale, mais n'obtinrent aucune réponse. Par contre, les gémissements ne cessaient d'augmenter d'intensité !

— Qu'est-ce qu'on fait ?  
— On va prévenir la police, tout simplement.

C'était bien le parti le plus sage. Quelques instants plus tard, des agents arrivaient et, après avoir à nouveau frappé et appelé en vain, se firent ouvrir par un serrurier.

Ils entraient dans le hall, et aussitôt un horrible spectacle s'offrit à leurs yeux : Près du bureau de l'octroi, un corps était étendu. C'était celui du fidèle veilleur Jules Lacan, âgé de trente-six ans. Tout autour de lui, le sang s'était répandu en une large flaque. De sa poitrine s'échappaient d'affreux râles.

Et cette scène, à la lueur d'une simple veilleuse, était hallucinante.

Le brigadier, cependant, se penchait vers Lacan qui, on le voyait, voulait parler.

— Alors, qui vous a mis dans cet état ? demanda-t-il.

Mais le moribond avait peine à remuer les lèvres. De ses yeux grands ouverts, mais dont le regard était déjà éteint, il fixait les hommes qui l'entouraient et prononçait quelques mots inintelligibles.

Nommait-il ses assassins ?

Personne n'aurait pu le dire. Les râles dominaient les paroles dans la bouche de l'homme qui ne tardait pas à tomber dans le coma.

— Une voiture, vite ! Et à l'hôpital.

Laisant le blessé, dont on sentait qu'il n'en avait plus pour longtemps à vivre, à la garde d'un agent, le brigadier poursuivait ses investigations. Pour cela, il se dirigeait vers une porte ouverte donnant sur le pavillon contigu du hall et où se trouve le bureau de l'exploitation.

Là, dans le couloir, gisait le cadavre du veilleur de nuit Jean Massol, âgé de quarante-cinq ans.

Le malheureux avait reçu plusieurs balles de revolver dans la poitrine et de violents coups d'une masse de fer sur la tête. La boîte crânienne était littéralement broyée et des débris de cervelle avaient jailli sur les murs peints à la chaux.

Il y avait du sang partout, ce qui attestait qu'une véritable scène de carnage s'était déroulée dans le couloir. Assurément, les assassins s'étaient acharnés avec une sauvagerie inouïe sur le corps de Jean Massol, qui, pourtant, avait dû, sans doute, être tué sur le coup.

Le vol était le mobile du crime. En effet, dans le bureau du caissier, on trouva le coffre-fort éventré et vide de son contenu. Or, il devait s'y trouver, d'après les écritures immédiatement vérifiées, une somme de 14 000 francs.

C'est sur ces bases fragiles que M. Mulot, commissaire-chef de la Sûreté montpelliéraine, rapidement prévenu, commença son enquête.

Pendant ce temps, à l'hôpital Saint-Eloi, où il avait été transporté, Jules Lacan rendait le dernier soupir. Il avait reçu trois balles de revolver, à la tête, aux reins et à la poitrine : trois blessures qui ne pouvaient pardonner.

\*\*\*

Au début, l'enquête piétina.

Les malfaiteurs s'y étaient pris très habilement et, à part le bruit des détonations qui aurait pu attirer l'attention des passants — fort rares d'ailleurs à cette heure tardive —, tout était parfaitement calculé.

Pas une trace de pas, pas une empreinte digitale, pas un indice permettant d'aiguiller utilement les recherches. Tout ce qu'on savait, c'est que les assassins étaient au moins deux.

Malgré ces difficultés M. Mulot ne désespérait pas d'aboutir.

Il n'avait pas tort, puisque, quelques jours après la découverte du crime, une dénonciation anonyme venait mettre les enquêteurs sur la piste d'un des criminels.

Après quelques vérifications et de minutieux recoupements, c'était brusquement le coup de théâtre :

Un employé de la compagnie d'intérêt local, bien connu à Montpellier où il s'occupait activement de divers groupements syndicaux et d'anciens combattants, était prié de se tenir à la disposition de la police.

Cette nouvelle, malgré la discrétion observée par les enquêteurs, se répandit rapidement en ville.

— Que se passe-t-il ? demanda-t-on dans le quartier où demeurait l'employé soupçonné.

— Paraît qu'on va arrêter Bezombes.

— Pourquoi ?

— Pour le crime de la gare !

— C'est lui qui a tué Massol et Lacan ?

— Ça se pourrait bien. On dit que des détails troublants ont été relevés contre lui.

C'était vrai. Le nommé Louis Bezombes, âgé de quarante-quatre ans, agent supérieur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Hérault, avait contre lui des constatations terriblement accablantes.

Ce qui ne l'empêcha pas de se défendre avec la dernière énergie.

— Que me voulez-vous ? Je ne suis pour rien dans cette histoire !

Il finit, après un long et difficile interrogatoire, par reconnaître certains faits.

— Oui, c'est vrai. J'étais bien dans la cour de la gare la nuit du double meurtre ; je venais de finir mon service de contrôleur et m'appretais à rentrer chez moi lorsque, soudain, j'entendis des coups de feu. Pris de peur, je me cachai dans la cave.

D'autres détonations retentirent encore, puis des cris épouvantables. Enfin j'ai aperçu deux hommes qui s'enfuyaient.

— Et vous ne les avez pas reconnus, ces deux hommes ?

Sans hésiter, Bezombes répondit :

— Non, je ne les ai pas reconnus. Mais, je le répète, je ne suis pour rien dans cette affaire. J'ai eu tort de ne pas parler plus tôt, c'est vrai ; j'avais peur de m'attirer des ennuis. A part ça, je suis innocent, je le jure !

Son serment ne convainquit vraisemblablement pas le juge d'instruction, qui l'inculpa du double assassinat.

\*\*\*

D'ailleurs, elles étaient bien faibles, les dénégations de Pierre Bezombes comparées aux charges terribles qui l'accablaient.

Tout d'abord on avait découvert chez lui, rue du Cannau, un pantalon taché de sang. Et puis, au lendemain du crime, Bezombes, qu'on savait à court d'argent, avait liquidé un certain nombre de dettes, notamment remboursé à sa maîtresse une somme de mille cent francs.

D'autre part, affecté à la comptabilité de la compagnie, n'était-il pas mieux placé que quiconque pour savoir que, ce jour-là, une somme assez coquette se trouvait dans le coffre-fort de la gare ?

Enfin, il y eut la sensationnelle découverte :

Dimanche dernier, le chef de l'Exploitation décida de visiter minutieusement tous les bâtiments de la petite gare. Il commença de bonne heure, accompagné d'un commis, et, après avoir inspecté tous les coins, découvrit un paquet caché sous une caisse, qui contenait 7 500 francs en coupures de 10 et 5 francs. Un journal taché de sang les entourait.

Or, l'enquête, de son côté, établissait que Bezombes avait dépensé cinq mille francs environ depuis la découverte du crime : remboursements de dettes, achats de vêtements, pertes au jeu et, enfin, un court voyage à Paris avec sa maîtresse.

N'était-ce pas concluant ?

Mais il y avait mieux : une nouvelle perquisition au domicile de Bezombes faisait trouver un sac en toile renfermant 686 fr. 90 en pièces de 50 centimes, de 1 franc, de 2 francs et de 10 francs.

— D'où tenez-vous ces pièces ? lui demandèrent les enquêteurs :

— Il y a des années que je les économise, répondit-il avec calme.

Seulement voilà, il y avait des pièces marquées « 1933 ». Il y en avait même beaucoup !

Bezombes n'a plus qu'une ressource : donner le nom de ses complices.

Le fera-t-il ?

Tout Montpellier attend ce geste.

GEO GUASCO.

### LA LANGUE MAIS PAS LA TÊTE

On se souvient de ces deux noirs Juan et Lafortune, danseurs dans les boîtes de nuit montmartroises, voleurs et assassins, qui furent condamnés à mort puis graciés.

L'un d'eux, Firmin Lafortune, fut défendu par M<sup>e</sup> Jean-Louis Thaon qui nous a conté cette anecdote sur son noir client.

J'étais venu annoncer à Firmin Lafortune que le président Doumergue, à la veille de quitter l'Élysée, l'avait gracié et avait commué sa peine aux travaux forcés à perpétuité.

Il accueillit cette nouvelle avec allégresse et, au moment où j'allais le quitter, il me dit :

— Oui, j'ai tué, mais si j'avais été moins maladroit, si je n'avais pas été si bavard, je n'aurais pas été condamné à mort. Qu'on me coupe la langue, mais pas la tête.

JEAN CARON.

## Un Car en marche arrêté par des agents

UN car qui se rendait à Longchamp pour les courses hippiques parisiennes s'obstinait à tenir sa gauche et faisait la sourde oreille aux injonctions et aux coups de sifflet des agents.

Courageusement, les représentants de l'ordre se jetèrent sur le marche-pied du lourd véhicule et ceinturèrent le conducteur, qui dut stopper.

Le car marchait alors à plus de quarante kilomètres à l'heure. C'est cette scène qu'a surprise au vol notre photographe. Il convient de féliciter les agents qui n'ont pas hésité à sauter sur la voiture délinquante au péril de leur vie. (Ben.)



# LA TÊTE BROYÉE

**SAINT-AMBROIX**

(De notre envoyé spécial.)

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de feu. Elle est allée de village en village, de bourg en bourg, elle a frappé à la porte des plus humbles chaumières, et même dans les fermes les plus isolées elle est parvenue à se faire connaître. On se l'est confiée à l'oreille, on l'a commentée dans les auberges.

— M<sup>lle</sup> Lenoir a été assassinée !... Vous savez, M<sup>lle</sup> Lenoir, de Potelières...

Dans les villes même, à Alès, l'annonce de ce meurtre souleva l'émotion.

Ce n'était pas seulement un crime qui avait été commis là-bas, dans un minuscule hameau isolé, c'était M<sup>lle</sup> Lenoir qu'on avait tuée !

\*\*\*

La nuit commençait à tomber, un vent froid et glacial coulait de la montagne et déjà tous les paysans avaient regagné la grande salle de leurs fermes.

Dans la plus cosue du hameau, deux femmes vaquaient au soin du ménage. Elles venaient d'allumer une lampe à la flamme tremblotante. Les deux femmes, M<sup>lle</sup> Lenoir et sa mère.

— Qu'y a-t-il ce soir ? demanda la plus jeune des deux femmes. Je meurs de faim... la journée a été dure...

— Hé ! ma fille ! Tu le devines, je pense... il y a la soupe et le reste de bœuf de midi...

— On peut ouvrir une boîte de conserves en plus...

— Si tu veux... Et tandis que l'une sortait de la grande armoire de bois cirée d'épaisses assiettes et des couverts, l'autre alla au-dessus de ses fourneaux.

Nul bruit ne parvenait de l'extérieur, le grand silence de la nuit s'était abattu sur ce coin de campagne. Maintenant les deux femmes étaient à table. Elles ne disaient mot. Elles étaient lasses.

— Et toi, maman, ça va ? demanda enfin la fille.

— Ça va, ça va, mon enfant... mais tous les jours je me sens vieillir... chaque matin j'ai moins de force que la veille... je n'en ai plus pour longtemps... Que feras-tu lorsque je ne serai plus là ?

M<sup>lle</sup> Lenoir avait en effet quatre-vingts ans passés et sous la dure tâche quotidienne elle sentait peu à peu ses forces décliner. Oh ! pour quatre-vingts ans, elle était encore forte, alerte, elle avait toute sa raison et savait encore abattre de l'ouvrage, mais enfin quatre-vingts ans, c'est quatre-vingts ans ! N'est-ce pas ?

— Veux-tu te taire... tu verras, nous finirons nos jours ensemble... tu es plus solide que tu ne le crois, répondit M<sup>lle</sup> Lenoir, moins par conviction que parce qu'elle n'osait même pas songer à la disparition de celle qu'elle n'avait jamais quittée.

Mais la vieille était entêtée : — Je m'connais, va, ma petite !... si je te dis cela, c'est que c'est la vérité...

Et, pour couper court à cet entretien qui l'énervait et l'indisposait, la jeune femme chercha un prétexte quelconque pour sortir.

— Oh ! maman, s'exclama-t-elle soudain, il n'y a plus d'eau pour la vaisselle, et j'aurais voulu aussi laver un linge ce soir...

— Ça ne fait rien, tu m'as dit tout à l'heure que tu étais fatiguée, tu feras tout cela demain matin...

— Non, non, je n'aime pas retarder ce qu'il y a à faire...

Et sans plus, M<sup>lle</sup> Lenoir se leva de table alla dans un coin de la pièce prendre une grosse cruche de grès et sortit.

— Je vais à la fontaine, précisa-t-elle...

La vieille resta seule. Elle haussa les épaules et pensa : « lorsqu'elle a quelque chose dans la tête... » et de son pas feutré elle alla de la table à l'armoire et à l'évier, desservant le repas sitôt achevé.

Elle plia la toile cirée à gros carreaux rouges et bleus, puis attendit...

\*\*\*

Une heure plus tard, la pauvre vieille trépassait.

— Mais que fait-elle ?... mais que fait-elle ? murmura-t-elle... Ce n'est pas raisonnable... elle a dû rencontrer des amis...

Pour tuer le temps, l'octogénaire s'obligeait à quelque travail d'aiguille, puis soudain elle relevait la tête et regardait l'imposante horloge dont le tic-tac monotone lui devenait insupportable.

— Encore dix minutes qui viennent de s'écouler.

Elle allait aussi à la porte, mais elle ne voyait rien, et seule une bouffée d'air froid pénétrait violemment dans la pièce, la faisant refermer l'huis précipitamment.

— J'attends encore cinq minutes, dit-elle tout haut pour se donner du courage.

Mais cinq minutes, dix minutes, un quart d'heure, une demi-heure s'écouleront encore sans que la jeune femme ne revint.

Enfin M<sup>lle</sup> Lenoir n'y tint plus, elle recouvrit sa tête d'un châle de grosse laine et, armée d'une canne, elle se dirigea vers la fontaine.

La route était déserte et les seuls signes de vie visibles étaient quelques lumières que l'on voyait au loin briller derrière des vitres.

A la fontaine, il n'y avait personne.

La vieille appela, hurla. Sa voix se perdit sans qu'aucune voix n'y répondit.

Elle s'accrocha à un dernier espoir. Sa fille était peut-être à la ferme des Quatrechemins, chez leurs meilleurs amis du hameau.

Elle alla et frappa à la porte.

— C'est moi, M<sup>lle</sup> Lenoir... avez-vous vu ma fille ?

La porte s'ouvrit...

— Votre fille ? Et pourquoi serait-elle ici, surtout à c't'heure-ci !...

— Voilà près de deux heures qu'elle est partie à la fontaine et je ne la vois pas revenir...

Après un court silence, les paysans se décidèrent.

— Ça va, madame Lenoir... vous en faites pas, on va chercher votre fille, venez avec nous...

Et, par la nuit noire et froide, le petit groupe s'en alla à la recherche de la disparue. A chaque instant, un nouvel arrivant grossissait le nombre des chercheurs...

Les uns portaient des lanternes, les autres avec des bâtons fouillaient les buissons...

Sur la grand'route, on hélait les voitures.

— Vous n'avez pas vu une femme ?...

— Nous n'avons rien vu...

On frappa à toutes les portes. Le hameau en entier fut bientôt sur pied de guerre.

— Ah çà ! Ah çà, on n'y comprend rien ! disaient ceux qui cherchaient à raisonner.

— Il a dû lui arriver malheur, insinuaient, tout bas, les femmes entre elles...

— Sûrement, mais on devrait retrouver son corps...

Et la vieille maman grelotait de froid et perdait la raison.

— Ma fille ! Ma fille !... clamait-elle... ma pauvre fille... elle était là, avec moi, au dîner... et maintenant !... Mon Dieu, ma pauvre enfant !...

Sans penser à la fatigue, tous cherchèrent très avant dans la nuit, puis peu à peu chacun rentra chez soi.

— On verra demain matin, il fera jour.

Et M<sup>lle</sup> Lenoir resta seule, apeurée, tremblante, désolée.

M<sup>lle</sup> Lenoir avait disparu et on ne la retrouvait pas.

\*\*\*

— C'est un bien grand mystère, me disait deux jours plus tard un habitant de Potelières... Ah ! oui, c'est un bien grand mystère... maintenant qu'on a retrouvé le corps de la pauvre femme, on n'en sait pas plus long pour ça... et si vous aviez vécu les deux jours d'épouvante que nous avons passés !...

— Comment a-t-on découvert le cadavre ?

— Voilà, après la nuit de la disparition, on a cherché tout le lendemain. Et je vous jure que c'était terrible que de voir la mère crier et appeler sa fille... et ce qui était plus terrible encore, c'est que la nuit nous avions pensé : « Avec l'obscurité, nous ne la trouvons pas, mais avec le jour ce sera facile de la découvrir. » Or, avec le jour, avec la clarté, nous pouvions enfin tout voir et nous continuions à ne pas l'apercevoir... rien... rien... rien. C'était à devenir fou. Elle n'avait pas disparu, elle s'était volatilisée !...

« Les gendarmes de Saint-Ambroix et de tous les environs avaient été alertés, et nulle part on n'avait vu M<sup>lle</sup> Lenoir, ni dans les villages, ni dans les villes, ni dans les bourgs voisins... D'ailleurs, qui connaissait M<sup>lle</sup> Lenoir n'aurait jamais songé à une fugue de sa part... Alors ici, c'en était devenu une affaire d'amour-propre. Il fallait la retrouver. Les vieilles folles disaient : « C'est une histoire du diable »... et nous n'étions pas loin de le croire tant ces recherches sans résultat nous troublaient l'esprit... L'épouvante se lisait sur tous les visages.

« Et enfin samedi matin, vers onze heures, on la retrouva. Elle était dans une remise, une petite remise éloignée d'une quinzaine de mètres de la ferme des Lenoir... la petite remise que vous voyez là-bas... On y avait peut-être été dix fois, les jours précédents, mais on n'avait rien remarqué parce que le corps était recouvert de sacs de toile qui avaient toujours été là...

« Enfin quelqu'un avait soulevé les sacs et avait vu... Ah ! quel spectacle ! Les hommes restaient interdits, les femmes poussaient des cris et la pauvre vieille maman, il fallut l'emporter dans nos bras loin de là.

« Sa fille était là, à terre, le corps recroquevillé et la tête broyée... la figure n'était plus qu'une bouillie !... Celui qui avait tué s'était affreusement acharné sur elle... elle était méconnaissable !

« Et maintenant les gendarmes, la brigade mobile de Montpellier, le parquet

d'Alès, sont là. L'autopsie n'a donné aucun résultat qui puisse servir à l'enquête... personne ne sait rien, personne n'y comprend... Allez ! C'est un grand mystère !

Autour de la ferme, des enfants regardaient, avec de grands yeux curieux, des gendarmes aller et venir. Sur le pas de leurs portes, des paysannes se confiaient des secrets... La terreur règne encore à Potelières.

La vieille maman Lenoir pleure ses dernières larmes. On ne peut lui tirer aucun mot... elle répète au milieu de ses sanglots :

— Elle était allée à la fontaine... avec une cruche... pour prendre de l'eau... et on me l'a tuée !...

Le soir, dans les chaumières autour de la table familiale, ou à Alès dans les brasseries, on parle du crime.

— Qu'est-ce qui a bien pu faire le coup ? se demandent ceux qui sont le mieux au courant du meurtre, car non seulement on ne peut soupçonner personne, mais encore on n'arrive pas à trouver un mobile à cet assassinat.

— Une histoire d'amour ?

— M<sup>lle</sup> Lenoir ? Une histoire d'amour ? Allons donc, vous ne la connaissiez pas pour dire cela... elle avait trente-trois ans et je vous jure que sa seule idée était de vivre avec sa mère.

— Une histoire d'amour ignorée... — Oh ! évidemment, c'est possible... tout est possible... mais cela me paraît bien invraisemblable.

— Un rôdeur...

— On y a bien pensé... mais un rôdeur tue pour voler ; or, rien n'a été volé... un rôdeur tue aussi parfois pour autre chose, mais la pauvre n'a pas été outragée... un rôdeur qui tue sans motif, ça ne se voit pas...

— Vous avez raison... mais ne pourrait-on supposer une histoire de vengeance ?...

— Et la vengeance de qui ? Les Lenoir n'avaient pas d'ennemis... elles étaient au contraire très aimées, et ceux avec qui elles n'avaient que peu de rapport ne pouvant avoir de l'amitié avaient au moins de l'estime et du respect pour elles.

— Alors ?

— Alors, voilà toute la vérité, on n'y comprend rien, et la police non plus, pour l'instant n'y comprend rien... c'est un grand mystère.

— On a tué M<sup>lle</sup> Lenoir !

Nous comprenons maintenant pourquoi ces quelques mots avaient jeté l'émoi dans tout un pays. M<sup>lle</sup> Lenoir était « quelqu'un ». Si elle vivait seule avec sa mère et si personne ne les aidait dans les travaux de leur ferme, une des plus conséquentes du hameau, elle ne manquait point cependant d'une certaine aisance.

Et M<sup>lle</sup> Lenoir était la descendante d'une des familles les plus vénérees de la région, on ne l'oubliait pas dans ce coin perdu de Potelières... perdu quelque part au nord d'Alès, au milieu des premiers contreforts du Massif Central.

Le père de M<sup>lle</sup> Lenoir avait été médecin-colonel et directeur du service de santé de la quinzième région, son oncle avait été vicaire général du diocèse de Nîmes et elle était la belle-sœur d'un docteur très estimé, le docteur Magne, de Nîmes...

C'est un peu, pour tous ces braves gens, comme si on leur avait assassiné leur châtelaine...

PHILIPPE ARTOIS.



M. Ch. Arlosoroff, président de l'exécutive de la colonie juive en Palestine, a été assassiné à Tel-Aviv. Assassinat politique. (Rap.)



Voici l'entrée principale de Saint-Pierre de Rome, où une bombe, déposée par un inconnu, a fait explosion dimanche dernier. Quatre blessés, dont un grièvement, un ingénieur d'aviation. Attentat terroriste... (Rap.)



Louis Robillard, repris de justice, manœuvre à la Halle aux vins, à Paris, a tué son amie, Madeleine Bougard, et a disparu.

du pénitencier des Iles et celui-ci lui donne raison : les fameuses tomates sont sauvées ! Or, ce matin, un surveillant venu du bureau est entré dans la case :

— Pinelli !  
— Présent !  
— Allez voir le chef.

Le vieux, en maugréant, a saisi le bâton qui lui sert de canne et, ruminant sa réponse, est parti à nouveau défendre ses tomates ; car, il n'en doute pas, ce sont elles encore qui doivent être en jeu. Mais à peine est-il entré dans le bureau qu'il s'étonne ; le chef l'accueille avec le sourire :

— Une bonne nouvelle, Pinelli.  
Du coup, Pinelli ôte son chapeau de paille et, pâle d'émotion, balbutie :

— Je suis désintéressé ?  
— Mieux que ça. Vous êtes relevé de perpétuité à vingt ans par mesure présidentielle.

Le bonhomme n'en croit pas ses oreilles. Sa canne tremble et heurte le parquet à petits coups.

— Relevé à vingt ans... Mais j'en ai déjà fait vingt-six... Alors, je suis libre !

— Libre ! Comme vous y allez, riposte tranquillement le chef ! Le temps ne compte pas et c'est seulement à dater du 14 juillet dernier que le Président vous a accordé la grâce. Nous sommes en 1929, vous serez donc libéré le 14 juillet 1949. Vous n'avez plus qu'à signer là.

Et le chef tend une feuille couverte d'une écriture moulée et constellée de cachets officiels. Alors, d'avoir passé si rapidement de l'extrême joie à la déception la plus brutale, Pinelli se sent devenir fou.

— Je ne signe pas, je ne signe rien, hurle-t-il. Je n'en veux pas de leur grâce ! En 1949, j'aurai soixante-quinze ans ; avec la vie qu'on mène ici il y a longtemps que je serai mort.

— Signez tout de même, qu'est-ce que ça peut faire ? Le résultat sera le même, mais les papiers seront en règle. D'ailleurs il n'y a pas besoin de vous fâcher, c'est la coutume. Un condamné à perpétuité qui a fait preuve d'une bonne conduite est généralement relevé à vingt ans au bout de dix-huit ou vingt ans de bagnage, mais le temps passé ne compte jamais. Résignez-vous donc comme les autres.

Mais Pinelli ne veut pas se résigner. Il rejette la plume qu'on lui tend et s'en va, furieux, de case en case, en tempêtant contre « leur » grâce. Au moment où je le rencontre, c'est bien la vingtième fois qu'il clame sa protestation aussi légitime que vaine :

— Est-ce pour se moquer des malheureux qu'on les grâcie ? Mieux vaut les oublier et leur laisser choisir entre les requins ou les « bambous », que de les narguer encore après vingt ans de peine. On nous a mis ici pour expier qu'on nous laisse donc expier en paix !

Quant à moi, je faisais mentalement un petit raisonnement très simple. En admettant que, pour conduite exemplaire, un forçat à perpétuité bénéficie de plusieurs grâces successives, il n'arrivera jamais avant trente ans au bout de sa peine ; or, combien supportent trente ans de bagnage ? Un sur mille... Décidément, il n'y avait rien de bon à attendre de la clémence administrative ; la libération était illusoire, la grâce une plaisanterie. D'où je ne tardai pas à conclure que, le seul chemin vers la liberté étant l'évasion, je renouvellerai bientôt ma tentative. Je m'en fis serment à moi-même, foi de

MATRICULE 46.635.

## LES IRRÉGULIERS DU TURF

Les compétitions étaient ouvertes la semaine dernière pour le Grand Prix de Paris. Deux ou trois millions de paires d'yeux étaient braqués sur Longchamp. Excellente occasion pour rendre visite, cette semaine, aux irréguliers du turf.

Tous ceux qui cherchent à se « défendre » sont là : les bookmakers et leur personnel de « preneurs », de rabatteurs, d'agents de liaison, de tenanciers, de téléphonistes, de « gaffes ». Et les « tuyauteurs » préparent leurs meilleurs boniments à l'adresse des jobards qui, s'ils n'ont pas pour eux la chance, risquent fort de rentrer la bourse vide, par le sentier des étrillés.

Parallèlement, les agents de la Sûreté générale et ceux des Renseignements généraux occupent leur poste de combat.

Singulière bataille qu'il est plaisant d'observer avec détachement. Remarquez que ce petit jeu n'est pas nouveau. Il est aussi vieux que le Pari Mutuel lui-même — et l'installation du P. M. U. ne lui a rien enlevé de son originalité — mais il ne prend vraiment chaque année sa pleine signification qu'à l'occasion de la grande semaine hippique.

Le jour du Grand Prix, je prends du pognon, m'a dit P'tit Louis, un tuyauteur consciencieux qui, à l'affût derrière un taillis de Chantilly, chronomètre les galops de nos pur-sang.

Prendre du pognon, voilà l'idéal de tous les irréguliers du turf. Le plus drôle, c'est qu'ils y réussissent. Le dimanche du Grand Prix, six cent mille parieurs envahissent la plaine de Longchamp, les deux tiers sont des turfistes d'occasion qui ne vont aux courses qu'une fois par an. Pourquoi voudriez-vous qu'ils négligeassent de consulter ceux dont l'art consiste à promettre la fortune à tout le monde ?

Prendre du pognon ? Le lundi, c'est une ruée vers les boutiques de la rue Saint-André-des-Arts. On se fringue avec les « laissés pour compte des grands tailleurs » pour pouvoir figurer honorablement le 15 août à Deauville et « empaumer » les gens de bien en vantant l'excellence de ses relations avec nos plus fines cravaches et les as de l'entraînement de Maisons-Laffitte.

Pour les books, c'est une autre histoire. La part qui leur revient est, de loin, la plus importante, puisqu'on estime généralement que quinze à vingt millions de francs de paris sont engagés chez eux le jour du Grand Prix, alors que le Mutuel se contente de dix à douze millions. Vous pouvez faire le calcul : la Société d'encouragement et son vorace associé l'Etat prélèvent onze pour cent sur les enjeux, à chaque opération. Après la sixième course, la thune ne pèse plus lourd dans la poche du joueur. Bien entendu, chez le grand book, le bénéfice est indubitablement proportionné. Chez le petit, celui qui d'ordinaire écume la clientèle des cafés, le prélèvement est encore plus important, car on y pratique ce qui s'appelle « l'étouffement ».

Etouffer, calotter, sucrer, ratatiner un pari, cela signifie l'escamoter. Tout dépend du genre de clientèle et de la surface offerte par le book.

Le gros Marcel, qui opère au carrefour de la rue Lepic et du boulevard de Clichy, m'affirme un limier des R. G., vaut près d'un million. Il a débuté il y a deux ans aux Batignolles avec, pour tout capital, cinq francs. Trois fois, la malchance l'a obligé à semer les parieurs dont il avait gagné la confiance ; il s'est renfloué la quatrième, à Barbès, en étouffant dix mille francs de jeu à un caissier qui séjourne

actuellement à Fresnes. Aujourd'hui, Marcel possède pignon sur rue et une six-cylindres. Une dizaine de rabatteurs « prennent » pour lui dans Montmartre. C'est un monsieur cossu, sa parole ne saurait être mise en doute par personne.

Mais ses premières victimes n'ont-elles point songé à porter plainte ?

— Pensez-vous ! Il est excessivement rare qu'un parieur vienne se confesser à nous. Certains se contentent de l'envoi de lettres anonymes à la Préfecture. Nous les jetons au panier, car ne nous pouvons agir que dans le cas d'une plainte ferme, régulièrement déposée. Hélas ! C'est à croire qu'il existe une sorte de solidarité entre le voleur et le volé...

Mais j'ai tenu à connaître l'opinion du gros Marcel lui-même.

Mise à demi élégante, peu criarde, Camels et Bugatti rouge grand sport. Nous avons filé sur La Varenne.

— On m'a recommandé ce coin, dit-il. Oui, je vais étendre mes affaires à la banlieue.

Un restaurant, le long de l'eau, gai et aux allures provinciales, dont la terrasse disparaît sous la verdure.

Nouveau paquet de Camels, fines choisies : « maison ». Le patron à l'air d'un brave type. Il acceptera la combinaison du « course par course » qu'on lui propose moyennant une commission de 7 p. 100 sur les enjeux. Un commis, fourni et rétribué par Marcel, tiendra la « feuille » et la caisse.

— Votre personnel est digne de toute votre confiance, Marcel ?

Le book me regarde, assez étonné d'une telle question.

— Vous êtes frappé ? Tous ces types ne pensent qu'à me turbiner. Chacun s'arrange pour me piquer un livre ou deux par jour... Frais généraux, mon vieux. J'y gagne encore.

— Mais comment s'y prennent-ils ?

— Le plus simplement du monde. Les mises sont inscrites sur une feuille avec un calque. Tant d'enjeux, tant de gagnants, tant de perdants ; le bénéfice est dans la différence. Entre chaque course, l'un de mes associés, intéressé lui-même financièrement à l'entreprise, passe et se fait remettre le double : donc pas d'inscription après coup, une fois les résultats connus. Pour plus de sûreté, le soir, je revois tous les comptes dans le détail, chez moi. Seulement, je connais le truc pour l'avoir jadis pratiqué. Le « marqueur » s'arrange, de temps en temps, pour faire sauter quelques paris. Si les chevaux ne sont pas là, il n'a plus qu'à calotter l'argent. Sinon il paie les gagnants de sa poche, mais, la course suivante, il renouvelle sa petite opération. Il retombera toujours sur ses pattes : c'est mathématique !

« Tout cela n'est pas très grave, au fond. Parlez-moi plutôt des plans tirés par certains resquilleurs. Il en est qui dépassent les bornes des choses permises. Vendredi, j'ai été turbiné de quatre sacs. C'était dans un bistro, rue Fontaine. Une crapule se sert de mon nom et avertit le journal hippique qui téléphone après course les résultats de ne pas utiliser la ligne habituelle : les « poulets » étant descendus à la « tôle ». Du chiqué bien entendu. En même temps, il lui donne le numéro d'un café à côté. Il n'a plus qu'à intercepter le résultat de la première de Saint-Cloud. Que fait ensuite le lascar ? Il accourt chez mon preneur, met cinq cents balles sur *Fiesole* qui vient de gagner. Deux minutes plus tard, un compère qui s'est fait la voix du télé-

phoniste du journal communique officiellement le résultat. Gy ! la musique est finie. Mon commis n'a plus qu'à éclairer. Il s'est rendu compte de l'entourage quand, étonné de ne rien recevoir à l'heure de la seconde, il se renseigne près du journal. Du beau travail, hein !...

Un café, rue Demours, quartier des Ternes. Cinquante joueurs au moins passent leur après-midi dans le sous-sol enfumé. On ne consomme pas, on étudie les performances des concurrents du jour. On échange des impressions, on espère un miracle. Une vieille turfiste, ridée et crasseuse à souhait, certifie la sûreté de ses sources. Personne, à l'entendre parler de ses entretiens avec Rothschild et Boussac, ne paraît s'étonner que semblable sorcière trouve grâce devant les concierges de ces sportmen. Public miteux de figaros, de garçons et de concierges. Jeux en rapport : on prend à partir de vingt-cinq sous.

J'en avais assez vu et me décidais à vider les lieux quand, soudain, les marches craquèrent sous le poids de messieurs aux carrures impressionnantes.

— Police ! Que personne ne bouge !

Heureuse coïncidence. A la ronde, je scrute les visages. Sur tous, je ne lis qu'un peu d'ennui mêlé à beaucoup de résignation. Question d'habitude. Formalité des papiers, qu'on tend d'un geste machinal et qu'on rend de même — sauf au « preneur », qui devra venir les reprendre au commissariat. Coût : 200 francs d'amende, si c'est sa première affaire ; 1 000 ou 2 000, si c'est la seconde ou la troisième. Au-dessus, de 5 à 10 000. Pour Georges, le « preneur », c'est la trente-cinquième ! Déjà 40 000 fr. et six mois de prison ! Mais grâce aux appels et aux oppositions, ça peut encore trainer deux ou trois ans. Il gagne trois louis par jour, à exercer ce métier-là ! Bien entendu, une lourde amende frappe aussi le mastroquet, mais, crainte de perdre le local, le book la paiera à sa place. Il est tenu d'observer cette règle sous peine de se voir fermer toutes les portes.

Dix minutes après le départ des « poulets », le book, « monsieur Etienne », un gros rouge, apoplectique, fait son entrée dans un grand déplacement d'air. Il n'a qu'un mot :

— Le fric ?

— Etouffé, patron.

— Toute la poisse, alors ! Tout à l'heure, « ils » nous ont déjà cravatés avenue de Wagram !

— Et les feuilles, Georges ?

— Barbottées, elles aussi.

— C'est bon, paye.

Commence un bizarre marchandage. Pour conserver sa clientèle, le book rembourse les enjeux saisis par les inspecteurs. Besogne délicate, puisque les « feuilles » qui font foi ont disparu. Il faut bien s'en remettre à la loyauté des parieurs.

— J'ai mis cinq et cinq sur le treize.

Monsieur Etienne consulte Georges du regard et rend les deux thunes. Le défilé se discipline, chacun y va de sa petite déclaration, comme chez le percepteur.

Arrive le tour de la vieille qui se targuait de ses relations avec Rothschild :

— Cinquante francs sur le quatre.

Georges a scillé.

— Tu t'fous d'moi, la mère, dit le book.

Cent sous ou rien, ça va ?

D'une façon générale, les parieurs se déclarent satisfaits. Mais si « Monsieur Etienne » s'est montré généreux, c'est qu'il tient en réserve une excellente combine pour rentrer dans son argent.

Georges a installé une table qui va servir pour la « bobinette ». Jusqu'à une heure très tardive, c'est-à-dire jusqu'à ce que les joueurs soient complètement à sec, on misera sur la chance du double-six...

## LA MUSIQUE DANS LA PRISON

CETTE scène, à nos yeux européens infiniment inattendue et curieuse, a eu pour cadre la prison de Philadelphie, aux États-Unis.

Les condamnés de la section « Colline aux cerises » s'avisèrent de lancer un défi, en football rugby, à ceux de la section « Greatersford ». Défi accepté et relevé.

Aussitôt, par les soins des détenus, la cour du pénitencier fut transformée en une arène de sport. Des poteaux s'élevèrent aux deux bouts ; des lignes à la chaux délimitèrent le terrain et les touches, le long desquelles le public — condamnés et gardiens — serait admis.

Le match, présidé par le directeur de la prison, eut lieu au cours de l'après-midi du

Mémorial Day. A des jours différents, à des heures différentes, les deux teams sélectionnés avaient pu s'entraîner.

Le groupement de la « Colline aux cerises », attestant à la fois le bien-fondé de son orgueilleux défi et une homogénéité beaucoup plus considérable, l'emporta par vingt-sept points à six sur ses adversaires. La bataille, sévère comme il se doit dans ce jeu qui laisse toujours des éclopés derrière lui (pour onze joueurs sur le terrain, il y a quinze remplaçants de prévus !) avait été saluée par les clameurs, les bravos, les encouragements de huit cents camarades de chaîne trépanant au long du mur de ronde.

A la mi-temps, l'orchestre de la prison, uniquement composé de « pensionnaires »,

défila derrière un tambour-major habillé comme un de nos gardes républicains d'avant guerre. Quarante-deux musiciens, la plupart de talent, rafiés dans les « speakeasies » de la ville, après des histoires d'alcool ou de femmes, et vêtus de l'uniforme : blouse et chapeau de jardinier, de la section « Colline aux cerises ».

L'« Entrée des gladiateurs » et la « Marche de Souza » furent, paraît-il, frénétiquement applaudis. Musique évidemment bien américaine.

N'est-il pas curieux, ce cliché qui nous fait assister au défilé de l'orchestre des convicts à la mi-temps du match ?

J. S.



Près de moi, un quidam, en haut-de-forme gris, jumelle en bandoulière, griffonnait à la hâte de mystérieux signes sur son programme.

— Ça marche, monsieur X...  
Alors, l'inspecteur qui m'accompagnait et auquel rien n'avait échappé intervint discrètement, sa carte au creux de la main.  
— Voulez-vous me suivre, s'enquit-il ?  
— Mais, bien volontiers, fit l'autre en grimaçant un mauvais sourire.

Un peu à l'écart et rejoint par un collègue, l'inspecteur interrogea :  
— Vous êtes fait, mon vieux. Flagrant délit. Voilà assez longtemps que je voulais vous « sauter ».

— Messieurs, vous faites erreur, vous pouvez m'interroger, je n'ai rien.  
— Eh bien ! Tu ne manques pas de culot, toi, à la bonne heure !

Calme, une lueur ironique dans les yeux, l'autre soutint le choc.

— Puisque je vous affirme qu'il y a erreur. Prouvez-moi que je prends les yeux.  
— Donne ton programme, et je vais te le prouver.

— Je suis au regret, mais je n'ai pas de programme.

Parbleu, le diable d'homme avait eu le temps de le laisser tomber à terre pendant le trajet. L'incident ne m'avait pas échappé.

L'inspecteur avala sa salive.

— Canaille, tu nous a encore possédés, hein ! Montre tes papiers. Et puis, à quoi bon ? Va ! tu peux foutre le camp !

— Rien à faire, avec ces cocos-là, me dit-il, la minute d'après.

Il ne faut jurer de rien. Au départ de la cinquième course, mes deux inspecteurs réussissaient à mettre la main sur un « tuyateur » sérieux. Un prétendu jockey sans engagement qui, après avoir repéré soigneusement ses futures dupes, leur indiquait le « gagnant sûr de la dernière ».

— La bonne affaire de la journée !  
Seulement, comme il donnait à autant de joueurs différents chaque cheval de la course, il était tout à fait certain d'en faire au moins un qui lui réserverait une honnête commission.

L'escroquerie était caractérisée et le « tuyateur » qui se rendait à l'évidence ne fit aucune difficulté pour suivre les inspecteurs jusqu'au commissariat de Chantilly. Il mit même quelque complaisance à avouer au magistrat qui l'interrogea que son petit trafic lui assurait un revenu quotidien de deux à trois cents francs. Il l'exerçait depuis dix ans. Onze condamnations n'avaient pu entamer sa quiétude.

— Bah ! Six mois de fayots de plus à Fresnes, me lança-t-il comme on le poussait vers le violon.

Et d'une voix assurée :  
— Monsieur le commissaire, jouez Jumbo dimanche prochain. C'est dans la poche, je le tiens du major Cohn lui-même !

JACQUES LEROUX.

# TRIBUNAUX COMIQUES

## Entôlage

Elles sont deux qui ne se ressemblent guère.

L'une est brune, l'autre rousse. On les accuse d'avoir entôlé un père de famille belge qui se tient très intimidé devant son avocat.

Le vol est d'importance : trois mille francs.

— Des francs belges, ne l'oublions pas, intervient dès le début du procès l'avocat de la fille rousse.

Le président s'étonne :

— Est-ce moins grave, maître ?

— Le franc belge vaut tout de même moins que le franc français.

— Laissez-moi sourire, maître.

— Jusqu'aux oreilles si cela vous plaît, monsieur le président.

Les deux filles se défendent mal, se rejetant la faute l'une sur l'autre.

— Moi j'aurais pas pu, explique la rousse. J'étais occupée avec monsieur.

— Je n'ose vous demander de préciser ces occupations, répond le magistrat.

Mais le Belge se lève et, avec l'amusant accent des Beulemans :

— Monsieur le juge, je suis père de famille.

— Justement, comment vous êtes-vous laissé entraîner ?

— Ces dames, que j'avais rencontrées dans un café de la place de la République, disaient avoir travaillé à Bruxelles. Et puis, la petite m'a proposé d'aller chez elle voir sa collection de timbres-poste. Je suis amateur.

— Et elle vous a réellement montré des timbres ?

— Arrivés chez elle, elle s'est rappelée qu'elle avait prêté son album à son frère qui habite à l'autre bout de Paris. Alors elle a dit : « Faut pas qu'on soit venus pour rien. » Et elle m'a donné une bise.

— Alors, qu'avez-vous fait ?

— J'ai envoyé son amie chercher de la bière. Je suis amateur.

— Ensuite...

— Ensuite, elles ont été si aguichantes que je n'ai pas su refuser de rire un peu...

— Oui, vous êtes amateur encore.

— Oh ! je ne croyais pas qu'elles iraient si loin.

— Car elles sont allées loin.

— Monsieur le président, vous me gênez.

Je suis père de famille, je vous ai dit déjà, voyez-vous.

Mais le bon Belge ne croit pas que la coupable soit la rousse, car ils étaient « tout contre » (sic). C'était plutôt l'autre qui les regardait en finissant les canettes et en buvant dans tous les verres « comme une malpropre de fille, savez ».

Finalement, comme aucune des deux inculpées n'avoue, la complicité en cette affaire égalant aux yeux du président le crime, les deux filles sont condamnées à un an de prison sans sursis.

La rousse, qui semble au début de sa carrière, est très impressionnée par cette condamnation. Elle crie :

— Je rembourserai monsieur son travail.

Alors le Belge a un geste de dégoût !

— Vous pensez bien, malheureuse fille, que je ne pourrais accepter cet argent-là.

— Oh ! sourit le président, vous ne le tenez pas encore.

\*\*

## Secret professionnel

C'est un curieux procès. Une belle et honnête dame sentant les ans venir avait voulu rester svelte.

Et elle s'en fut trouver certain as de la chirurgie esthétique pour le prier de la débarrasser de seins trop débordants.

L'opération réussit à merveille, mais l'homme de science eut le tort, aux yeux de sa cliente, de colporter cette aventure un peu partout.

Et ladite cliente réclame aujourd'hui une centaine de mille francs de dommages-intérêts au chirurgien pour n'avoir pas respecté le secret professionnel.

Les deux vieux avocats que ce procès oppose se livrent à un véritable assaut d'ironie spirituelle.

Celui du chirurgien s'étonne :

— Quel préjudice cela peut-il causer à cette dame ? J'imagine qu'elle ne montre sa poitrine qu'à son mari.

Son adversaire riposte :

— M<sup>me</sup> de V... n'en est pas moins diminuée aux yeux de tous.

Puis le premier reprend :

— Aujourd'hui, on ne fait rien sans publicité. Les seins de M<sup>me</sup> de V... ont constitué, pour mon client, la meilleure réclame. Le docteur H... n'avait pas réclamé d'honoraires. M<sup>me</sup> de V... le savait. Donc elle consentait à cette publicité.

Mais l'avocat de M<sup>me</sup> de V... se révolte :

— Quand ma cliente a su que le docteur H... rendait publique l'opération qu'elle avait subie, alors qu'elle comptait sur la discrétion de ce chirurgien, elle reçut un terrible coup en pleine poitrine...

On rit et l'avocat du docteur de répliquer :

— Vous enfoncez les doigts dans la plaie, mon cher collègue.

— Je veux dire, croit bon de rectifier

l'autre défenseur, que M<sup>me</sup> de V... était outrée, qu'elle...

— Ne savait plus à quel... sein se vouer.

Soudain un témoin conciliant — il joue en cet affaire le rôle d'expert — pense qu'il conviendrait de renvoyer les deux adversaires dos à dos.

L'avocat du chirurgien feint l'inquiétude :

— Oui, mais saurait-on bien maintenant où est le dos de M<sup>me</sup> de V... ?

Finalement, les prétentions de la plaignante sont repoussées.

— Elle préférerait que ce soit ses seins, plaisante un jeune maître perdu dans le public.

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

**C. LOUIS VIGNON**  
**Le Visage sexuel de l'Inquisition**  
L'aspect sexuel de la Torture Inquisitoriale d'après les documents et textes de l'époque et les relations des divers auteurs.  
320 pages, format 14x23  
Nombreux hors-texte reproduisant des scènes de l'époque  
Couverture illustrée en trichromie  
**22 FRANCS FRANCO**  
Aux Éditions " Critique et Raison " 138, Boulevard Richard-Lenoir, PARIS (XI<sup>e</sup>)

**VIENNENT DE PARAÎTRE**  
**Livres secrets des Confesseurs**  
Les scandales de la confession révélés par les textes de l'Église : La Mœchologie, le Compendium, la Clé d'Or, le Livre secret des Confesseurs, Traité de chasteté, Diaconales, etc...  
Un fort volume de 360 pages, format 14x23  
**22 FR. FRANCO**  
Aux Éditions " CRITIQUE ET RAISON " 138, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS (XI<sup>e</sup>)

**GRATUITEMENT**  
Voulez-vous recevoir  
1<sup>o</sup> Un excellent roman moderne, neuf, non coupé, d'une valeur de 12 francs.  
2<sup>o</sup> Le catalogue des volumes neufs et non coupés, vendus au tiers de leur valeur.  
Envoyez votre adresse au  
**HALL DU LIVRE**  
138, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS (XI<sup>e</sup>)  
(Joindre 1 fr. 50 pour frais d'envoi et de manutention.)

**VERITABLE MARQUE DE SECURITE**  
**BLACK CAT**  
Maison BELLARD-THILLIEZ (Caoutchouc royon P. M.)  
22, Faubourg Montmartre, PARIS (9<sup>e</sup>) (Gr. boul.)

**ARTICLES D'HYGIÈNE**  
12 Préservatifs assortis et contrôlés avec catalogue illustré complet, envoyés discrètement en boîte cachetée sans aucune marque extérieure contre 15 fr. ou contre remboursement  
**Maison BELLARD-THILLIEZ** (Caoutchouc royon P. M.)  
22, Faubourg Montmartre, PARIS (9<sup>e</sup>) (Gr. boul.)

**M<sup>me</sup> TAMARA** Voyante. Sujet Russe. Infaillible. Tarots. Lignes de la main. Tous les jours de 2 à 7 h. à partir de 101. 60, r. du Cherche-Midi. 2<sup>e</sup> ét. Esc. B. Paris-6<sup>e</sup>.

**RIDES NEZ BRILLANTS**  
Disparition complète en 8 jours avec simples frictions (3 minutes) rajeunissement instantané un vrai miracle, notice gratuite. Lab<sup>or</sup> PRIMUS, 67, rue Rochechouart - PARIS.

**SOIGNEZ CHEZ VOUS**  
SANS PERTE DE TEMPS, SANS FIGURES, SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL  
**MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES**  
SYPHILIS, BLENNO, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE  
Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr  
**SERUMS - VACCINS NOUVEAUX**  
Venir ou écrire : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9<sup>e</sup>  
Angle Chaussée d'Antin

**L'ENNUI C'EST LA MORT ! POUR RIRE et FAIRE RIRE**  
Demander les catalogues Farces, Atropes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitations, Physique, Magie, etc...  
2 fr. Service 22 H. BILLY, MAYETTE Suco<sup>ur</sup> 8, rue des Carmes, Paris-5<sup>e</sup>  
Maison fondée en 18 8.

**ÉCOULEMENTS**  
**BLÉNNORRAGIE - CYSTITES - PROSTATITE**  
guéris radicalement et rapidement par  
**PAGÉOL**  
le plus puissant antiseptique urinaire.  
Évite toutes complications, supprime la douleur.  
(Communication à l'Académie de Médecine)  
CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et tous pharm<sup>aciens</sup>  
La boîte 16 fr., l' 16 50. La triple boîte, l' 36.20

**DÉTATOUAGE**  
sans piqûre, sans acide, sans électricité.  
**PRODUITS - MÉTHODE DIOU**  
Montreuil - sous - Bois (SEINE)  
17, Rue des Bons-Plants, 17.

**AVENIR** dévoilé par la célèbre voyante M<sup>me</sup> MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8<sup>e</sup>  
Env. préa. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

**SEINS LA PARURE DE LA FEMME**  
Merveilleuse poitrine en 10 jours sans drogues p<sup>ro</sup> procédé nouveau, usage externe, notice gratuite.  
M<sup>me</sup> W. HUMBERT, 67, r. Rochechouart, Paris.

**INFAILLIBLEMENT** avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M<sup>me</sup> GILLET, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N<sup>o</sup> 4.

**Seins développés, reconstruits, embellis, raffermis par les PILULES ORIENTALES**  
Le meilleur reconstituant pour la femme qui désire obtenir, recouvrer ou conserver une belle Poitrine.  
Flacon contre rembourse. 18 fr. 50  
J. RATIÉ ph. 45, r. de l'Échiquier, Paris 10<sup>e</sup>  
Dépôts à Bruxelles : Ph<sup>arm</sup> Delacre et St-Michel, Genève : Pharm. des Bergues.

**M<sup>me</sup> LEBERTON** Tarots, Chiromancie, Astrologie, Graphologie, de 1 h à 7 h. ou par corr. 20, rue Brey, 1<sup>er</sup> à g. Paris (Étoile)

**J'AI MAIGRI**  
de 6 livres en 6 jours par simples frictions avec composé à base de plantes. J'ai fait vous de faire connaître gratuit et discret, ma recette simple, facile et peu coûteuse, recommandée par corps médical. M<sup>me</sup> BOS, 67, rue Rochechouart, Paris.

**LE RECORD DU RIRE**  
Contre 2 fr. en timbres, vous recevez le SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ 200 p., 1300 grav., Farces, Atropes, Chansons, Monologues, Livres rares sur les danses, l'Hypnotisme, la Magie, etc.  
Sis A. GOBIN, 9, Bd St-Martin, PARIS  
Demander le nouvel album n<sup>o</sup> 18

**CONCOURS**  
**200.000 FRANCS DE PRIX**

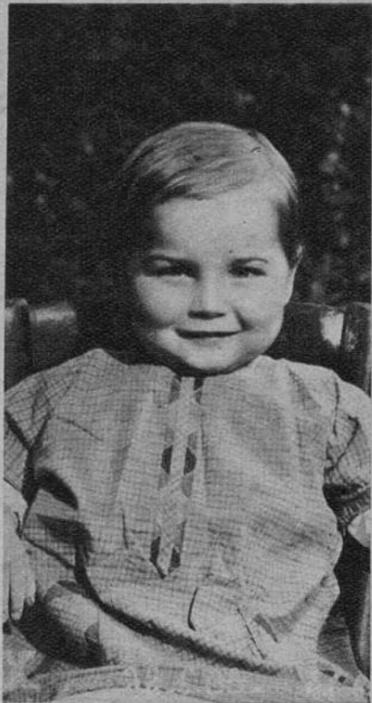
L'enveloppe ci-dessus est composée de 3 traits. Il s'agit de la dessiner d'un seul trait, c'est-à-dire sans lever la plume et en évitant de passer deux fois sur le même trait.  
Numérotez de 1 à 8 la marche que vous avez suivie sur l'enveloppe ci-dessus pour obtenir le dessin demandé.

**Aucune obligation d'achat**  
Découpez ce BON et adressez-le aujourd'hui même avec votre réponse au  
**CONCOURS (Section 6) 51, rue du Rocher, à PARIS**  
Joindre pour la réponse une enveloppe timbrée portant votre adresse ou un coupon-réponse.

4296



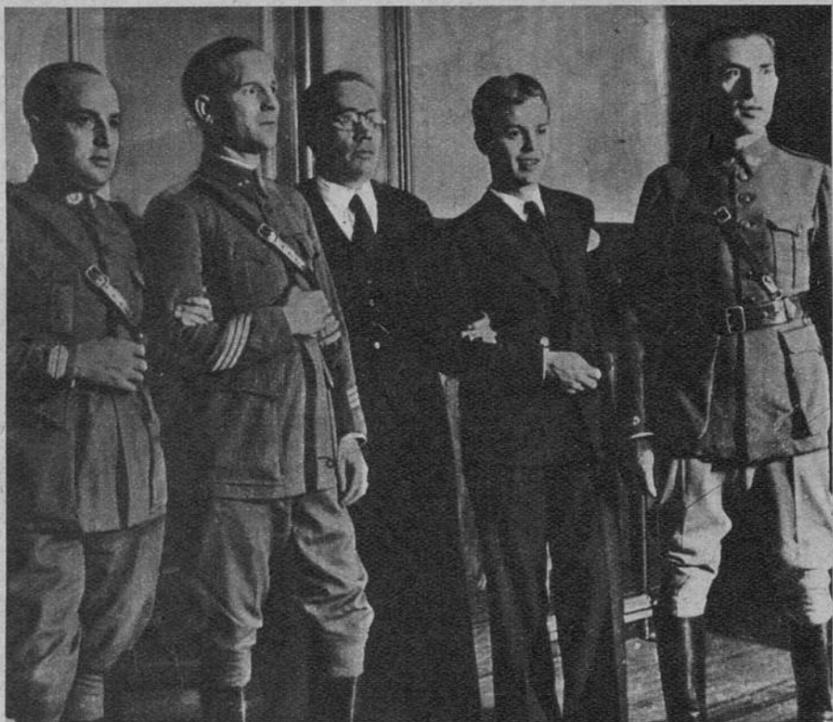
Au petit village de Merten, en Lorraine, un cultivateur, M. Nicolas Schwartz (56 ans), a tué son frère à coups de revolver au cours d'une discussion. Voici le meurtrier entre deux gendarmes. Drame de la rancune paysanne... (G.)



A Paris, un enfant inconnu, âgé de deux ans, a été trouvé abandonné dans le quartier Saint-Merri. Aux Enfants-Assistés.



Voici, après les débats, Roger Navarre, le plus jeune des frères Navarre, interviewé par notre collaborateur Georges Oubert. Roger Navarre, qui avait bénéficié, comme son frère Christian, du sursis, a injurié le président de la Cour. Cela lui a valu six mois de prison... cette fois sans sursis! (Rap.)



Devant la Haute-Cour de Madrid a commencé le procès des officiers impliqués, avec le général Sanjurjo, dans le complot de l'été dernier. Voici quatre accusés condamnés à la détention perpétuelle. (Fulgur.)



Au cours du même procès des monarchistes espagnols, voici deux accusés d'importance au tribunal : le colonel Cano et le général Fernandez (de gauche à droite, à côté du chauffeur). (K.)



Devant le jury de l'Oise s'est déroulé le procès du gitan Mathieu Demestre, qui assassina, au cours d'une rixe, son adversaire Georges Carlos. Demestre a été acquitté. Voici la police dispersant les romantichels devant le palais de justice de Noyon. (N. Y. T.)



A Paris, sur les berges de la Seine, M. Normand, juge d'instruction, interroge l'Arabe Bel Honas, qui a dénoncé Gaona et Bel Caïd, ses compatriotes, comme les assassins de l'Arabe Djefane. Djefane a-t-il été jeté à l'eau ou brûlé? On se le demande encore. (H. M.)